

AGIR, POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

PLAN 2020-2030

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2021-2025



Il est possible de consulter la présente publication en format électronique (PDF) dans le site www.Québec.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Direction générale de l'appui à l'agriculture durable
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418-380-2100
Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

Coordination

Direction générale de l'appui à l'agriculture durable

Édition

Direction des communications

Dépôt légal : 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-89642-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec

La reproduction totale ou partielle du présent document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

<u>MESSAGE DU MINISTRE</u>	<u>5</u>
<u>MISE EN ŒUVRE AXÉE SUR LES RÉSULTATS</u>	<u>7</u>
<u>ENGAGEMENTS DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS</u>	<u>9</u>
<u>MESURES PHARES</u>	<u>19</u>
<u>AUTRES INITIATIVES</u>	<u>20</u>
<u>GOVERNANCE PARTICIPATIVE</u>	<u>25</u>
<u>CONCLUSION</u>	<u>25</u>
<u>ANNEXE</u>	<u>27</u>

MESSAGE DU MINISTRE



Lors du lancement du Plan d'agriculture durable 2020-2030, j'invitais tous les acteurs du milieu agricole à travailler de concert à sa mise en œuvre afin d'accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales performantes et d'atteindre des résultats concrets pour les dix prochaines années.

Les productrices et producteurs agricoles ont répondu à l'appel et se sont engagés à y participer activement afin d'assurer des avancées significatives en matière d'agroenvironnement et de contribuer ainsi à la résilience des écosystèmes agricoles.

Le Plan de mise en œuvre 2021-2025 donne l'occasion aux productrices et producteurs agricoles d'occuper un rôle central dans notre démarche collective d'accélérer l'adoption de meilleures pratiques. En collaboration avec les partenaires du secteur agricole et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ils orchestreront leurs initiatives et en assureront le succès. Pour sa part, le Ministère poursuivra le déploiement des mesures phares et des initiatives d'envergure annoncées dans le Plan d'agriculture durable 2020-2030.

À mi-parcours du Plan d'agriculture durable 2020-2030, les consommateurs seront en mesure d'apprécier les efforts du secteur agricole pour réduire l'empreinte environnementale de notre agriculture.

Enfin, je remercie l'ensemble des acteurs du milieu agricole, et plus spécifiquement les productrices et les producteurs, de faire preuve d'initiative et de leadership en participant à ce beau projet de société de bâtir une agriculture durable.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,



André Lamontagne



MISE EN ŒUVRE AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Élaboré en concertation avec les acteurs du milieu agricole, le Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD) vise à **accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales** afin de répondre aux préoccupations des acteurs du milieu et des citoyens. Bien que la responsabilité de coordonner l'action gouvernementale en agriculture incombe au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la mise en œuvre du PAD s'appuie sur une approche intégratrice qui implique l'ensemble des parties prenantes, plus particulièrement les productrices et producteurs agricoles.

Les productrices et producteurs agricoles au cœur de l'action!

Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 repose sur **une vision commune** et **mobilisatrice** qui s'articule autour de l'atteinte de résultats concrets et mesurables au moyen d'**actions ciblées en matière d'agroenvironnement** dans lesquelles les productrices et producteurs agricoles sont au cœur de l'action.

C'est d'ailleurs sur cette vision que repose la mise en œuvre du PAD pour la période 2021-2025. L'implantation aux échelles régionale et nationale sera appuyée par la mise en place des mesures phares du PAD. Elle assurera une cohésion et une réelle synergie offrant au monde agricole un ensemble de possibilités pour réaliser ses objectifs agroenvironnementaux, qui convergent vers les indicateurs du PAD. Ensemble, les acteurs du milieu agricole travailleront à atteindre des cibles et des objectifs communs.

5 OBJECTIFS ET 8 INDICATEURS CLÉS

OBJECTIFS	INDICATEURS et cibles d'ici l'année 2030
 1. Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement	1.1 Réduction de 500 000 kilogrammes de pesticides de synthèse vendus 1.2 Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement
 2. Améliorer la santé et la conservation des sols	2.1 75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures 2.2 85 % des sols agricoles auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus
 3. Améliorer la gestion des matières fertilisantes	3.1 Réduction de 15 % des apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture
 4. Optimiser la gestion de l'eau	4.1 Amélioration de l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités 4.2 Réduction de 15 % de la concentration en phosphore total des cours d'eau
 5. Améliorer la biodiversité	5.1 Doubler les superficies agricoles aménagées (bandes riveraines élargies et haies brise-vent) favorables à la biodiversité



À l'échelle régionale, les plans d'action régionaux 2021-2025, coordonnés par les directions régionales du Ministère, seront élaborés au cours de l'année 2021 en collaboration avec les partenaires du milieu. Ils permettront d'entreprendre des actions adaptées aux particularités des territoires régionaux, en harmonie et en complémentarité avec la mise en œuvre à l'échelle nationale. Les plans d'action régionaux seront évolutifs puisqu'ils seront mis à jour chaque année.

À l'échelle nationale, le Plan de mise en œuvre 2021-2025 répond aux différents besoins des secteurs et des modèles de production. Engagés à mener un ensemble d'actions, les productrices et producteurs agricoles exerceront ainsi leur leadership à travers les regroupements de producteurs. Avec des initiatives d'envergure, dont les mesures phares du MAPAQ, tout est en place pour atteindre des résultats concrets et mesurables.

ENGAGEMENTS
des regroupements
de producteurs



MESURES PHARES
et autres initiatives
MAPAQ



PLAN DE MISE
EN ŒUVRE
2021-2025



ENGAGEMENTS DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS

Vingt-sept regroupements de productrices et producteurs agricoles participent de manière active au Plan de mise en œuvre 2021-2025 en réalisant leurs engagements, qui :

- s'inscrivent dans les objectifs et les indicateurs du Plan d'agriculture durable 2020-2030 et les feuilles de route des partenaires de la Politique bioalimentaire;
- s'articulent autour des moyens ciblés, soit le transfert de connaissances, l'accompagnement, la sensibilisation, la formation et la reconnaissance;
- favorisent l'alliance des partenaires;
- se traduisent par des actions structurantes en lien avec les pratiques agroenvironnementales aux champs ou la réduction des risques d'exposition aux pesticides.

Divers leviers contribueront à la réalisation des engagements, dont deux appels de projets qui se tiendront à l'automne des années 2021 et 2022. Ils seront spécifiques de la mise en œuvre des engagements. Un budget de 20 millions de dollars sur 4 ans permettra aux productrices et producteurs de concrétiser leur ambition de participer à ce grand projet de société.

Au total, 49 engagements mobiliseront l'ensemble des partenaires. Leurs engagements sont détaillés en annexe.

La répartition de ces engagements en fonction des objectifs principaux du PAD est la suivante :

OBJECTIFS		
	1. Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement	22
	2. Améliorer la santé et la conservation des sols	18
	3. Améliorer la gestion des matières fertilisantes	6
	4. Optimiser la gestion de l'eau	12
	5. Améliorer la biodiversité	13

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CANNEBERGES DU QUÉBEC (APCQ)

Engagements

- Promouvoir l'adoption des méthodes de lutte alternatives aux pesticides, l'usage de pesticides à risques réduits ainsi que l'utilisation de pratiques et de technologies permettant d'optimiser l'efficacité des interventions phytosanitaires et d'en réduire les risques sur la santé et l'environnement.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

- Effectuer la démonstration et la promotion d'aménagements, de parcelles naturalisées et de pratiques permettant d'améliorer la biodiversité dans les cannebergières et les milieux adjacents.

- > Améliorer la biodiversité.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC (APFFQ)

Engagements

- Réaliser des actions visant le transfert de connaissances, l'accompagnement, la sensibilisation et la formation auprès des producteurs et productrices de fraises et framboises du Québec afin de réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

- Réaliser des actions visant le transfert de connaissances, l'accompagnement, la sensibilisation et la formation auprès des producteurs et productrices de fraises et framboises du Québec pour les aider à optimiser la gestion de l'eau.

- > Optimiser la gestion de l'eau.

- Réaliser des actions visant le transfert de connaissances, l'accompagnement, la sensibilisation et la formation auprès des producteurs et productrices de fraises et de framboises du Québec afin d'améliorer la biodiversité, particulièrement les pollinisateurs.

- > Améliorer la biodiversité.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC (APMQ)

Engagements

- Faire connaître les bonnes pratiques en matière de réduction de l'usage des pesticides, de santé et de conservation des sols et d'optimisation de la gestion de l'eau aux producteurs maraîchers en fonction de leurs productions particulières au moyen d'activités de transfert dans les principales régions productrices.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Optimiser la gestion de l'eau.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC (APMQ) — SUITE

Engagements

- Développer et coordonner des « vitrines de régie à moindres risques » visant à faire connaître des techniques de gestion intégrée des ennemis des cultures.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Optimiser la gestion de l'eau.

CONSEIL DES VINS DU QUÉBEC (CVQ)

Engagements

- Faire connaître aux vignerons québécois les meilleures pratiques en gestion intégrée des ennemis des cultures dans les vignobles.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

- Offrir aux vignerons un soutien pour le choix et l'utilisation des meilleures solutions mécaniques de désherbage.

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES PLANTES FOURRAGÈRES (CQPF)

Engagement

- Introduire des cultures fourragères dans les rotations avec les grains, plus particulièrement le maïs, et dans des bandes riveraines élargies afin d'augmenter, globalement, les superficies de cultures fourragères (foin de commerce) dans les différentes régions propices à ces cultures.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Améliorer la biodiversité.

COOP AGROBIO DU QUÉBEC

Engagements

- Favoriser l'augmentation du nombre d'entreprises agricoles membres de la Coop Agrobio dont 75 % des superficies cultivées sont couvertes de cultures ou de résidus de cultures en hiver.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.

- Promouvoir l'augmentation des superficies agricoles aménagées qui favorisent la biodiversité chez les membres de la Coop Agrobio.

- > Améliorer la biodiversité.

COOPÉRATIVE POUR L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ ÉCOLOGIQUE (CAPE)

Engagement

- Sensibiliser les membres de la CAPE et l'ensemble des fermes maraîchères et leur démontrer ce qu'il est possible de faire pour que 75 % de leurs superficies cultivées soient couvertes de cultures ou de résidus de cultures en hiver.

Objectif ciblé du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.

LES CÉRÉALISERS DU QUÉBEC (CQ)

Engagement

- Promouvoir l'agriculture raisonnée auprès des producteurs membres des CQ et des autres producteurs du réseau et accroître son développement.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Engagement

- Améliorer la valorisation du lisier de porc au champ par la réalisation d'activités de transfert, de formation et d'accompagnement pour les entreprises porcines québécoises.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Améliorer la gestion des matières fertilisantes.

LES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC (PBQ)

Engagements

- Former et accompagner les producteurs de bovins sur les pratiques à mettre en place à la ferme pour favoriser un habitat propice à la faune, notamment les oiseaux champêtres et les pollinisateurs, et pour améliorer la biodiversité.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la biodiversité.

- Optimiser la gestion des matières fertilisantes pour réduire l'apport de matières fertilisantes azotées.

- > Améliorer la gestion des matières fertilisantes.

LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC (PLQ)

Engagements

- Former et accompagner les producteurs agricoles afin qu'ils saisissent les occasions d'intégrer des cultures de couverture (intercalaires ou post-récolte) tout au long du cycle de rotation des cultures.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.

- Former et accompagner les producteurs de lait pour augmenter les rendements des prairies afin de les encourager à cultiver des plantes fourragères pérennes sur leur ferme.

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Améliorer la gestion des matières fertilisantes.

- Former les producteurs agricoles sur les pratiques à mettre en place à la ferme pour favoriser davantage la biodiversité indigène du Québec.

- > Améliorer la biodiversité.

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC (PPQ)

Engagements

- Réaliser une analyse technico-économique de certaines méthodes alternatives.
- Poursuivre le projet des vitrines de régie à moindres risques dans le secteur de la pomme et nouer une alliance avec d'autres productions (même site).
- Réviser le programme de production fruitière intégrée et en faire la promotion auprès des producteurs.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC (PPTQ)

Engagements

- Offrir aux entreprises de pommes de terre un cadre de référence pour l'adoption de pratiques écoresponsables leur permettant de s'améliorer et de se positionner sur les marchés.
- Accompagner les producteurs et leurs conseillers par la bonification et la poursuite des vitrines de gestion à moindres risques basées sur la gestion intégrée des ennemis de cultures (GIEC) et organiser des activités de démonstration et de formation.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Améliorer la gestion des matières fertilisantes.
- > Optimiser la gestion de l'eau.
- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU QUÉBEC (POIQ)

Engagement

- Soutenir l'amélioration de la biodiversité sur les sites d'élevage d'oiseaux reproducteurs et de production d'œufs d'incubation par la mise à la disposition des membres d'une expertise adaptée dans ce domaine et par l'aménagement de haies brise-vent favorables à la présence d'espèces auxiliaires bénéfiques.

Objectif ciblé du PAD

- > Améliorer la biodiversité.

LES PRODUCTEURS EN SERRE DU QUÉBEC (PSQ)

Engagement

- Réduire l'exposition des producteurs serricoles (fruits, légumes, plantes et fleurs) aux pesticides en optimisant les pratiques visant l'utilisation des auxiliaires de lutte et en favorisant la promotion de la lutte intégrée.

Objectif ciblé du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC (PGQ)

Engagements

- Mettre en place un réseau provincial de vitrines pour démontrer les pratiques visant la diminution des risques et de l'usage des pesticides dans le secteur des grains.
- Établir un réseau de démonstration de la fertilisation azotée dans les cultures de maïs et les cultures commerciales qui nécessitent des quantités relativement importantes d'azote et qui sont implantées dans les régions dites « périphériques » (blé et/ou orge).
- Contribuer à l'augmentation de la teneur en matière organique du sol.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la gestion des matières fertilisantes.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Améliorer la gestion des matières fertilisantes.

PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC (PLTQ)

Engagements

- Créer des cellules de mentorat facilitant le transfert des connaissances et des acquis, en lien avec les objectifs de réduire l'usage des pesticides, d'améliorer la santé et la conservation des sols et d'optimiser la gestion de l'eau.
- Aider les producteurs de légumes de transformation à réduire l'usage des pesticides, à améliorer la santé et la conservation des sols et à optimiser la gestion de l'eau au moyen d'un réseau de vitrines qui mettra en valeur les essais et les techniques réputées pour leur efficacité.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Optimiser la gestion de l'eau.
- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Optimiser la gestion de l'eau.

QUÉBEC VERT

Engagements

- Sensibiliser les producteurs en horticulture ornementale à l'importance d'accroître la biodiversité et d'améliorer la végétalisation de leurs bandes riveraines en utilisant les espèces et les techniques recommandées.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la biodiversité.

- Outiller les producteurs dans les pépinières et les gazonnières ainsi que les producteurs d'arbres de Noël sur la récupération, la réutilisation et le traitement des eaux d'irrigation et de lessivage en champ.

- > Optimiser la gestion de l'eau.

- Orchestrer une campagne de sensibilisation pour promouvoir la diminution de l'usage des pesticides et accroître les connaissances des producteurs en pépinière et les producteurs d'arbres de Noël.

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE GRAINS BIOLOGIQUES DU QUÉBEC (SPGBQ)

Engagements

- Accroître l'adoption de pratiques innovantes visant à assurer une couverture hivernale des sols chez les producteurs et productrices de grains biologiques.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.

- Offrir de la formation et faire de la promotion concernant la gestion de l'écoulement de l'eau de surface jusqu'au lit des cours d'eau.

- > Optimiser la gestion de l'eau.

- Mettre en place un service-conseil de deuxième ligne pour la planification d'aménagements favorisant la biodiversité à la ferme.

- > Améliorer la biodiversité.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAIT BIOLOGIQUE DU QUÉBEC (SPLBQ)

Engagement

- Développer des outils sur les zones tampons en agriculture biologique comme moyen de réduire l'usage des pesticides et améliorer la biodiversité.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la biodiversité.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Engagement

Dans le cadre de sa stratégie agroenvironnementale globale, l'UPA souhaite contribuer à l'atteinte de trois objectifs du PAD.

- Sensibiliser les producteurs agricoles à travers le Québec et leur offrir de la formation.

Objectifs ciblés du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Améliorer la biodiversité.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : BAS-SAINT-LAURENT, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, GASPÉSIE-LES ÎLES ET CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

Engagement

- Accroître la connectivité écologique et la conservation de la biodiversité déjà existante sur le territoire des quatre régions qui se distinguent par l'importance des retombées économiques générées au moyen d'activités liées à la faune, à la nature et à la biodiversité.

Objectif ciblé du PAD

- > Améliorer la biodiversité.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : BAS-SAINT-LAURENT, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET ESTRIE

Engagement

- Mettre en place un réseau d'expertises et d'échanges entre producteurs biologiques et traditionnels pour faire connaître les méthodes de gestion des ennemis des cultures en agriculture biologique et sensibiliser ainsi les producteurs aux risques pour la santé et l'environnement de l'utilisation des pesticides et aux méthodes alternatives de lutte.

Objectif ciblé du PAD

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : BAS-SAINT-LAURENT, CHAUDIÈRE-APPALACHES, GASPÉSIE-LES ÎLES, CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD ET ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Engagement

- Créer une collaboration interrégionale entre des experts en santé et conservation des sols et développer une communauté de pratique pour sensibiliser et accompagner les producteurs à l'adoption de pratiques agroenvironnementales permettant une meilleure résilience face aux changements climatiques ainsi qu'une plus grande durabilité et rentabilité économique de leur entreprise.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Optimiser la gestion de l'eau.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : MONTÉRÉGIE, CENTRE-DU-QUÉBEC ET ESTRIE

Engagements

- Assurer le transfert de connaissances sur les bonnes pratiques d'aménagement et de valorisation des coulées agricoles par la création d'outils d'information et l'organisation de visites de sites de démonstration.

Objectifs ciblés du PAD

- > Optimiser la gestion de l'eau.
- > Améliorer la biodiversité.

- Assurer le transfert des connaissances actuelles aux producteurs agricoles de grandes cultures sur la non-pertinence de recourir systématiquement aux semences traitées aux insecticides pour le maïs et le soya.

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : MONTÉRÉGIE, CENTRE-DU-QUÉBEC ET OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Engagement

- Assurer le transfert de connaissances entre agronomes et producteurs au moyen d'une approche participative et collaborative contribuant à améliorer la santé et la conservation des sols ainsi que la gestion de l'eau.

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Optimiser la gestion de l'eau.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : LANAUDIÈRE, MAURICIE ET SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Engagements

- Faire connaître les zones les plus contributives en phosphore des cours d'eau et favoriser l'adoption de pratiques agroenvironnementales visant à diminuer les risques de ruissellement de surface, particulièrement pour les zones les plus contributives.

Objectifs ciblés du PAD

- > Optimiser la gestion de l'eau.

- Sensibiliser les productrices et producteurs agricoles à l'importance de réduire l'usage et les risques des pesticides sur leurs entreprises, notamment par la mise en place d'une campagne de sensibilisation.

- > Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : LANAUDIÈRE, ESTRIE, MAURICIE ET SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Engagement

- Effectuer une campagne de sensibilisation auprès des producteurs sur les bonnes pratiques agroenvironnementales à implanter à la ferme pour améliorer la gestion des matières fertilisantes (de synthèse et organique).

Objectifs ciblés du PAD

- > Améliorer la santé et la conservation des sols.
- > Améliorer la gestion des matières fertilisantes.



MESURES PHARES

Reconnaissance



Rétribution des pratiques agroenvironnementales, basée sur l'atteinte de résultats et le partage des risques.

- Un mandat confié au Centre d'études sur les coûts de production (CECPA), en collaboration avec des chercheurs, permet de développer le mécanisme et de définir les paramètres de la mesure de la rétribution.
- **Des cellules d'experts** soutiennent le CECPA relativement aux trois thèmes ciblés : réduction de l'usage des pesticides et des risques qui y sont liés, amélioration de la santé et de la conservation des sols et augmentation de la biodiversité.
- Les productrices et producteurs agricoles sont invités dès l'été 2021 à faire partie d'un groupe témoin où ils auront l'occasion de faire valoir leurs intérêts, leurs expériences et leurs compétences pour bonifier et approuver l'ensemble des paramètres du mécanisme de rétribution.
- La mesure sera mise en place progressivement au **début de la saison agricole 2022** et administrée par La Financière agricole du Québec.

Développement des connaissances



Établissement d'un partenariat de recherche sous la responsabilité du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et du scientifique en chef du Québec.

- **Une entente de 5 ans** a été conclue avec le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) pour établir un réseau d'expertise en agriculture durable ainsi que pour mettre en place et gérer un programme d'appels de projets sur les thèmes suivants : santé et conservation des sols et réduction des pesticides dans un contexte de changements climatiques.
- Le réseau :
 - > **rassemble** des chercheurs d'universités, de collèges, des centres collégiaux de transfert de technologie et de centres de recherche ayant développé une expertise en agriculture durable et venant de différents secteurs et disciplines.
 - > prévoit des **collaborations avec des regroupements de producteurs** afin de s'assurer d'avoir une recherche adaptée à leurs besoins.
- **Quatre appels de projets** (un par année) seront réalisés dans le cadre du Programme de recherche en partenariat en agriculture durable.

Transfert



Mise en place de modèles propices au transfert des connaissances et adaptés aux particularités régionales.

- **Les cohortes d'entreprises agroenvironnementales** inscrites dans les plans d'action régionaux prendront forme **dès l'année 2021**. Elles ont notamment comme objectifs :
 - > de favoriser le transfert de connaissances et l'échange d'informations entre les entreprises;
 - > de stimuler le réseautage régional et le codéveloppement entrepreneurial;
 - > de mobiliser les entreprises agricoles au moyen de groupes de travail et de cellules d'innovation.
- **Le concept de « caravane Santé des sols »** sera amélioré et étendu aux quatre autres objectifs du PAD. Les actions du Ministère seront encore plus adaptées au milieu en **offrant dès l'année 2022** aux producteurs et aux acteurs agricoles des activités en vue de vulgariser les pratiques et les technologies qui répondent aux défis de l'agriculture durable par une approche pratico-pratique de proximité adaptable aux réalités régionales.

Formation



Développement et mise en œuvre d'un parcours structuré de formation continue en agroenvironnement par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), de concert avec les acteurs concernés.

- L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec dresse la liste, avec l'appui des partenaires, **des formations continues** en agroenvironnement offertes par divers établissements d'enseignement et organismes de formation.
- Une **offre de formation** pour les productrices et producteurs agricoles sera **proposée dès l'hiver 2022**.
- Les premières formations seront offertes aux productrices et producteurs agricoles également à l'hiver 2022.

Accompagnement



Accompagnement professionnel axé sur l'atteinte des résultats et à la fine pointe de l'agriculture numérique et de précision.

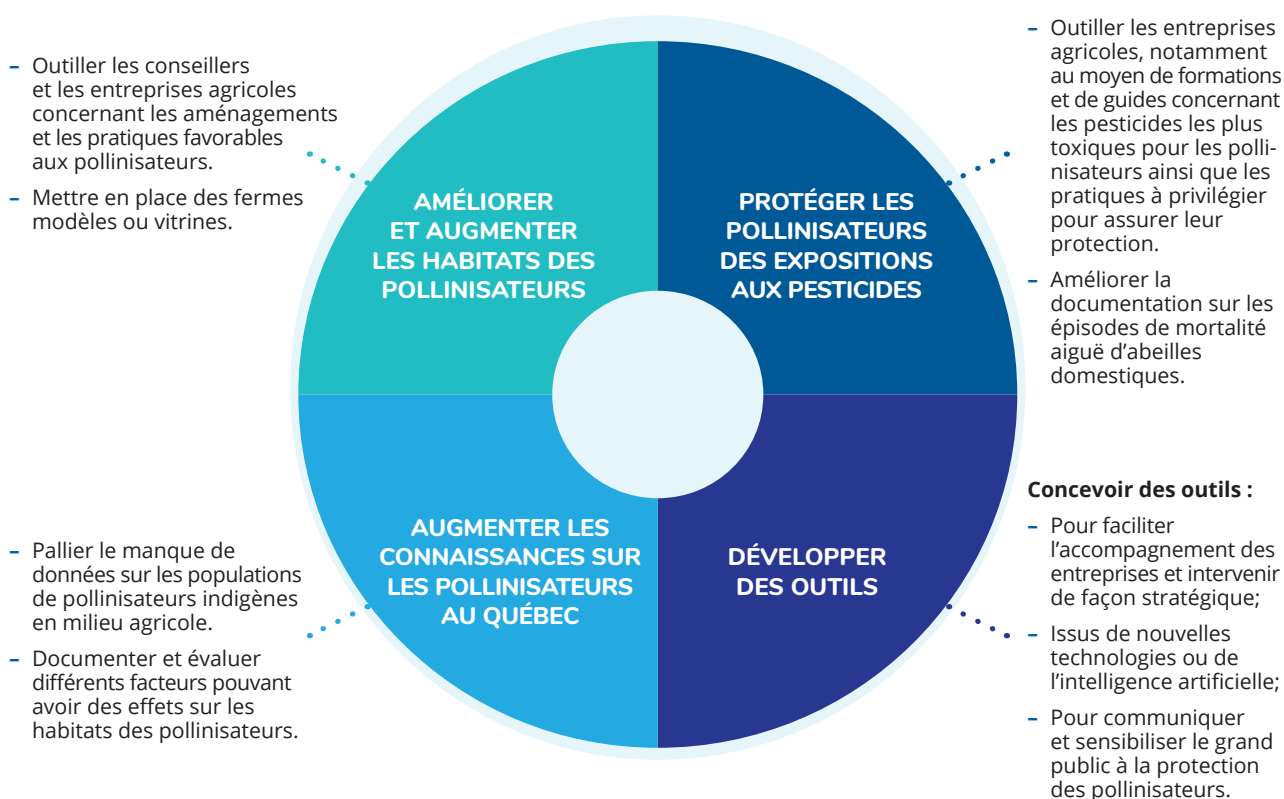
- Une « **approche-mandat** » développée en collaboration avec les conseillers de première ligne contribuera à l'atteinte des objectifs du PAD. Facile d'accès pour les entreprises, elle offrira la flexibilité nécessaire, ce qui laissera la place à l'autonomie professionnelle. Elle incitera un plus grand nombre d'entreprises à réaliser des actions en agroenvironnement.
- L'approche-mandat sera déployée dès la saison de production 2022.

AUTRES INITIATIVES

Aux mesures phares du Plan d'agriculture durable 2020-2030 se greffent des initiatives d'envergure lancées par le Ministère. Leur déploiement est amorcé et se concrétisera d'ici la prochaine année avec la collaboration des partenaires. Les orientations et principaux objectifs des initiatives visant la protection des pollinisateurs, l'agriculture numérique et la réduction de l'exposition aux pesticides des travailleuses et travailleurs agricoles sont présentés ci-dessous.

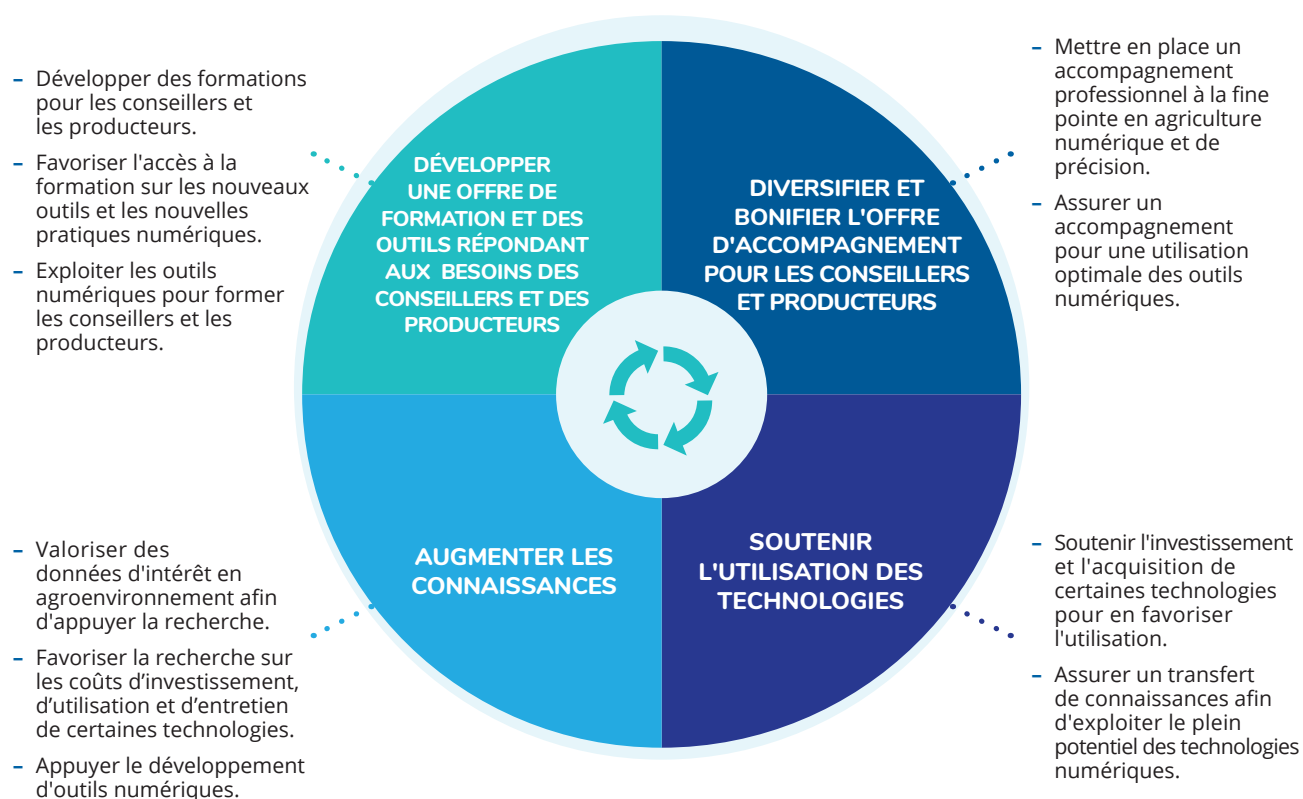
Protection des pollinisateurs en milieu agricole

Cibler et mettre en œuvre des actions concrètes qui favoriseront l'amélioration de l'habitat des pollinisateurs indigènes et domestiques en milieu agricole, en s'attaquant à des enjeux liés à la biodiversité et à l'usage des pesticides.



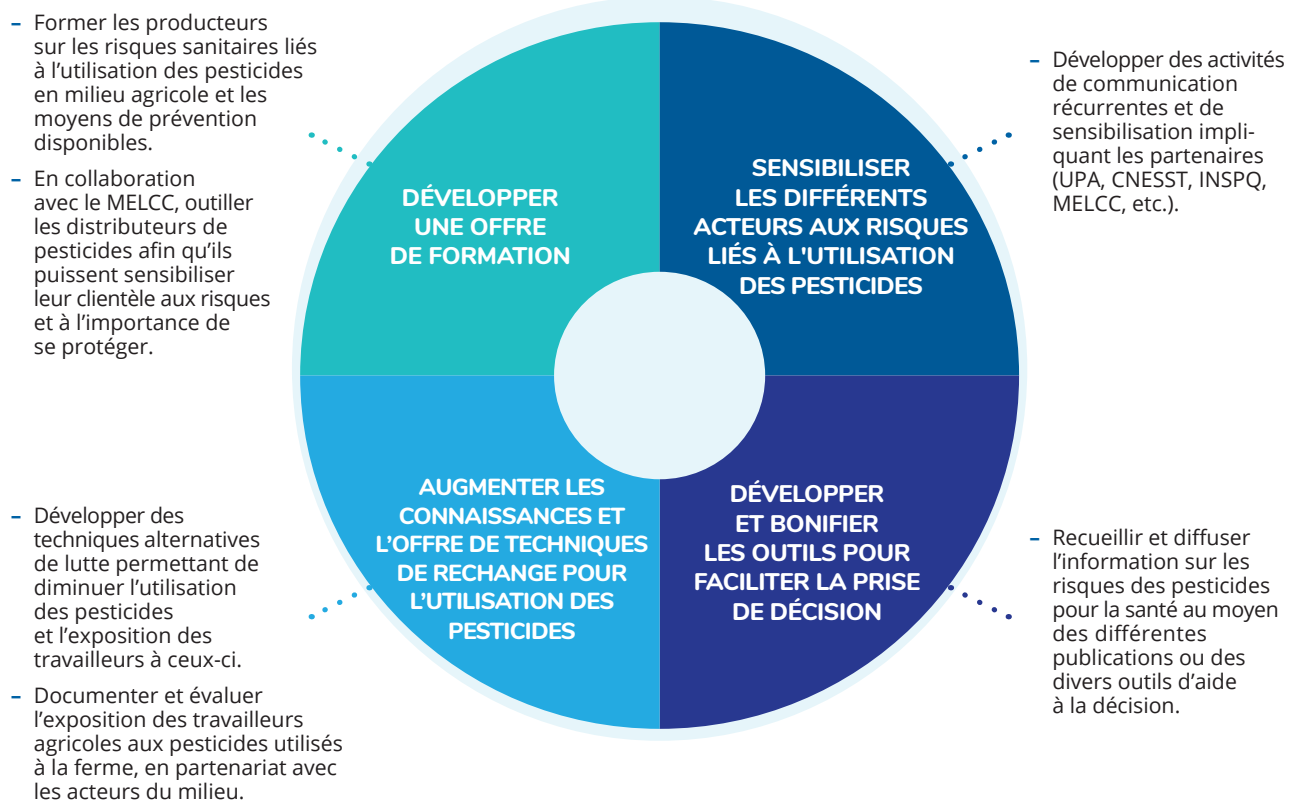
Numérisation des entreprises agricoles

Accélérer la numérisation des entreprises agricoles pour favoriser une agriculture durable.



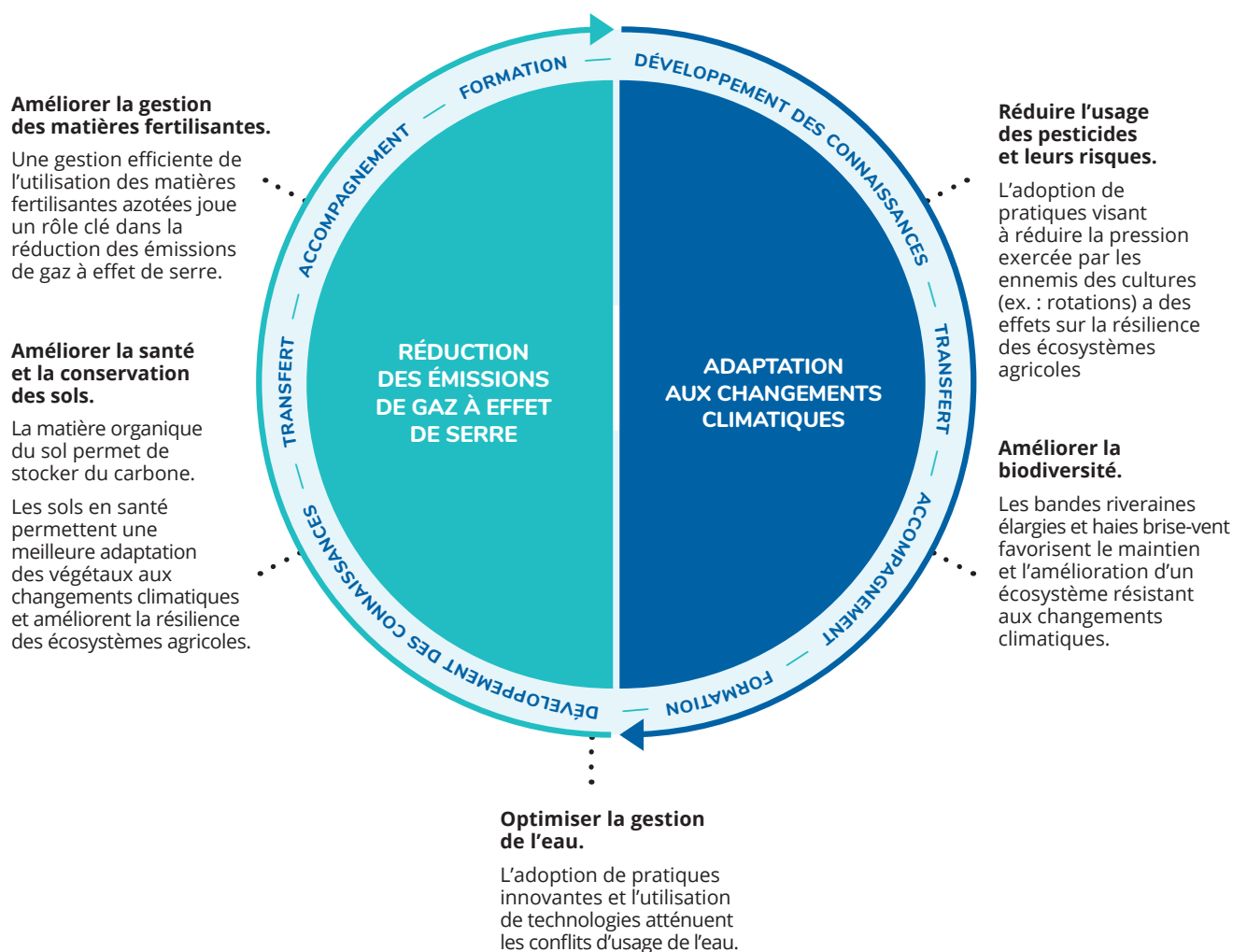
Actions concertées

Protéger les travailleurs agricoles contre les risques liés à l'utilisation des pesticides.



Les cinq objectifs du Plan d'agriculture durable 2020-2030 reposent sur l'adoption de pratiques agroenvironnementales qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter aux conséquences des changements climatiques. Quelques exemples de l'effet de ces pratiques en lien avec les interventions climatiques agricoles sont présentés ci-dessous.

Interventions climatiques agricoles



Modernisation du régime de santé et de sécurité au travail

Déposé le 27 octobre 2020, le projet de loi n° 59, soit la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, a pour objet de moderniser le régime de santé et de sécurité du travail en matière de prévention et de traitement des lésions professionnelles. Il prévoit des mécanismes pour que la reconnaissance des maladies professionnelles, notamment en milieu agricole, puisse évoluer plus facilement au même rythme que les connaissances scientifiques. En outre, un amendement assurant la reconnaissance de la maladie de Parkinson comme une maladie causée par des agents chimiques a été adopté. L'étude détaillée du projet de loi est censée reprendre à la fin de l'été 2021.

Révision de la Loi sur les agronomes

En avril 2021, l'Office des professions a demandé à l'Ordre des agronomes du Québec d'amorcer les travaux de modernisation de la Loi sur les agronomes. Un appel de candidatures lancé par l'Ordre a permis de former un comité ad hoc et sept comités représentant les champs d'exercice de l'agronomie (production animale, production et transformation des aliments, agroéconomie, horticulture ornementale, maraîchère et fruitière, grandes cultures, sols et environnement, et génie agricole). La présentation des orientations découlant de ces travaux est prévue d'ici l'année 2022.



GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

La gouvernance du Plan d'agriculture durable 2020-2030 est à l'image de sa mise en œuvre : un engagement et une participation active des productrices et producteurs. Ainsi, ces derniers auront un rôle central dans le comité de suivi et de concertation composé des regroupements de productrices et producteurs ayant déposé des engagements, Équiterre, l'Ordre des agronomes du Québec, la Coordination des services-conseils, La Financière agricole du Québec et l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DE SUIVI ET DE CONCERTATION

- Maintenir l'engagement et créer une participation active.
- Harmoniser les actions en fonction des priorités du PAD.
- Favoriser l'atteinte des résultats et des cibles visés.
- Partager de l'information et des connaissances.
- Faire état de l'avancement des engagements des regroupements de producteurs.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PAD.
- Proposer des mesures pour bonifier le plan de mise en œuvre en fonction des attentes et des objectifs liés au PAD.

Parallèlement, un comité stratégique en agroenvironnement et en aquaculture (COSAA) formé de représentants du MAPAQ et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) effectue un suivi et veille à la cohérence des actions interministérielles en agroenvironnement, notamment en lien avec les objectifs du PAD.

Bien que la coordination de la mise en œuvre du PAD incombe au MAPAQ, ces deux comités jouent un rôle clé dans l'orientation et les actions qui sont menées. Ainsi, en 2025, lors du bilan mi-parcours, ces comités pourront, à la suite d'une analyse exhaustive des retombées du Plan de mise en œuvre 2021-2025 sur les indicateurs, proposer d'adapter les initiatives visant l'atteinte des cibles.

CONCLUSION

Le Plan de mise en œuvre 2021-2025 donne toute la place aux principaux acteurs, soit les productrices et producteurs agricoles. En toute confiance, ces derniers s'engagent, en collaborant avec des partenaires du secteur agricole, à atteindre des résultats concrets. Ensemble, ils contribuent activement à la mise en œuvre d'actions afin d'assurer une transition agroenvironnementale durable.

Un réel engouement de tous les acteurs se fait sentir. Une hâte d'agir et de se mettre en action est palpable. Tous veulent contribuer au succès de l'agriculture de demain. Les résultats qui découleront des engagements incombent à l'ensemble des acteurs concernés.

Il s'agit d'une mobilisation sans précédent pour une agriculture en harmonie avec l'environnement qui assurera sa prospérité au bénéfice des générations futures.



ANNEXE

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CANNEBERGES DU QUÉBEC (APCQ)

Engagement

Promouvoir l'adoption des méthodes de lutte alternatives aux pesticides, l'usage de pesticides à risques réduits ainsi que l'utilisation de pratiques et de technologies permettant d'optimiser l'efficacité des interventions phytosanitaires et d'en réduire les risques sur la santé et l'environnement.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- Club environnemental et technique atocas Québec (CETAQ)
- Laboratoire de lutte biologique de l'Université du Québec à Montréal
- Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA)
- Université Laval
- Université de Montréal
- Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+)
- MAPAQ

Résumé

- Dresser le portrait actuel des pratiques culturales et phytosanitaires des producteurs de canneberges du Québec et le comparer avec le portrait au terme de la période de mise en œuvre du PAD.
- Réaliser des activités, des démonstrations, du matériel promotionnel et des outils de vulgarisation afin de :
 - > promouvoir l'utilisation de méthodes de lutte alternatives aux pesticides (trichogrammes, confusion sexuelle, inondation, etc.) pour lutter contre les ravageurs de la canneberge;
 - > promouvoir de nombreuses pratiques culturales (sablage, plantation de graminées sur les digues, gestion de la canopée, etc.) permettant de prévenir l'établissement de ravageurs de la canneberge ou les dommages qu'ils causent;
 - > promouvoir l'optimisation des méthodes d'application de pesticides et de nouvelles technologies offertes sur le marché.

Résultat visé pour cet engagement

- Rejoindre plus de 50 % des producteurs de canneberges du Québec avec les activités et le matériel développé.

Engagement

Effectuer la démonstration et la promotion d'aménagements, de parcelles naturalisées et de pratiques permettant d'améliorer la biodiversité dans les cannebergières et les milieux adjacents.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
Partenaires potentiels - CETAQ - CETAB+ - Bureau d'écologie appliquée - Université Laval - Université du Québec à Montréal - Université de Montréal - MAPAQ - MELCC			Résumé - Dresser un portrait actuel de la présence de projets visant à favoriser la biodiversité dans les cannebergières du Québec et le comparer avec le portrait au terme de la période de mise en oeuvre de l'engagement. - En plus des projets, des mesures et des programmes déjà en place, développer un cadre de référence pour diverses pratiques favorisant la biodiversité (bandes fleuries, haies brise-vent, corridors fauniques, marais filtrants, aménagements en bordure des lacs d'irrigation afin d'imiter une séquence végétale naturelle, etc.). - Organiser des activités de démonstration, préparer du matériel d'accompagnement et assurer un suivi auprès des producteurs afin de promouvoir des initiatives et assurer un entretien adéquat des aménagements en place.	
Résultat visé pour cet engagement - Rejoindre plus de 50 % des producteurs de canneberges du Québec pour le transfert des cadres de référence pour les différents types d'aménagements.				

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC (APFFQ)

Engagement

Réaliser des actions visant le transfert de connaissances, l'accompagnement, la sensibilisation et la formation auprès des producteurs et productrices de fraises et framboises du Québec afin de réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
- IRDA
- Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ)
- MAPAQ

Résumé

- Réaliser des vitrines de gestion à moindres risques pour la production de fraises et de framboises dans plusieurs régions du Québec.
- Offrir un service de deuxième ligne par l'entremise des conseillers agricoles pour la mise en place de stratégies qui se sont déjà montrées efficaces afin de diminuer l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.
- Concevoir et distribuer gratuitement des affiches sur la production fruitière intégrée aux producteurs de fraises et framboises du Québec.

Résultats visés pour cet engagement

- Mise en place de vitrines dans au moins huit régions du Québec, soit les régions les plus importantes en termes de production. En faisant des vitrines dans les huit régions les plus productrices, l'APFFQ rejoint plus de 85 % de ses membres.
- Dès l'année 2022, coordonner l'accompagnement de conseillers qui travaillent auprès de huit entreprises par année pour l'adoption de la gestion à moindres risques liés aux pesticides.
- Réduire d'au moins 30 % les IRE et les IRS chez les entreprises participantes.
- Sensibiliser au moins 350 entreprises membres de l'APFFQ et les conseillers sur les possibilités et les avantages de la gestion intégrée des ennemis des cultures.
- Les affiches sur la production fruitière intégrée seraient distribuées gratuitement à toutes les entreprises de fraises et framboises du Québec membres de l'APFFQ (420).

Engagement

Réaliser des actions visant le transfert de connaissances, l'accompagnement, la sensibilisation et la formation auprès des producteurs et productrices de fraises et framboises du Québec pour les aider à optimiser la gestion de l'eau.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
---	---	--	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- Centre de Référence en Agriculture et Agroalimentaire du Québec (CRAAQ)
- IRDA
- Conseillers spécialisés en irrigation
- Entreprises qui fabriquent des systèmes d'irrigation

Résumé

- En collaboration avec des experts et des fabricants d'équipements, préparer et offrir des formations sur l'optimisation de la gestion de l'eau pour la production de fraises et de framboises : effets d'une bonne gestion de l'eau, évaluation des besoins en eau, conception et diagnostic d'un système d'irrigation, etc.
- Concevoir et distribuer des outils de formation et d'aide à la décision en matière d'irrigation.

Résultat visé pour cet engagement

- La diffusion de ces outils toucherait tous les membres de l'APFFQ (420), et au moins 200 entreprises seraient concernées directement par les formations ou les outils développés.

Engagement

Réaliser des actions visant le transfert de connaissances, l'accompagnement, la sensibilisation et la formation auprès des producteurs et productrices de fraises et de framboises du Québec afin d'améliorer la biodiversité, particulièrement les pollinisateurs.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
---	---	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- CRAAQ
- MAPAQ
- Experts et autres partenaires (ex. : Nature Québec)

Résumé

- Concevoir et distribuer des outils d'information adaptés au secteur de la production de fraises et de framboises sur les avantages et moyens de protéger les pollinisateurs en milieu agricole.
- Publier ces outils sur le site Web de l'APFFQ et les présenter lors des journées annuelles.

Résultats visés pour cet engagement

- Les outils seront distribués à tous les membres de l'APFFQ (420).
- Environ 200 entreprises seraient touchées directement par cet engagement.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC (APMQ)

Engagement

Faire connaître les bonnes pratiques en matière de réduction de l'usage des pesticides, de santé et de conservation des sols et d'optimisation de la gestion de l'eau aux producteurs maraîchers en fonction de leurs productions particulières au moyen d'activités de transfert dans les principales régions productrices.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
Partenaires potentiels - Pôle d'excellence en lutte intégrée - CCAE - Clubs en encadrement technique - MAPAQ - Instituts de recherche - Autres			Résumé - Créer une plate-forme Web pour coordonner les activités de transfert en agroenvironnement dans le secteur maraîcher. - Organiser des semaines thématiques durant lesquelles des activités de transfert sont proposées par les différents partenaires (clubs agroenvironnementaux, instituts de recherche, etc.). - Promouvoir les activités de transfert auprès des producteurs maraîchers. - Organiser des activités de transfert (journées au champ, capsules vidéo, etc.) pour chaque culture et région selon les priorités des producteurs et les objectifs du PAD (réduction de l'usage des pesticides, santé et conservation des sols, gestion de l'eau) en mettant à profit l'expérience et l'expertise des partenaires et des producteurs innovants.	

Résultats visés pour cet engagement

- De 25 à 50 activités de transfert organisées dans les principales régions de production maraîchère de la province.
- Au moins 250 producteurs rejoints par les activités de mise en valeur des bonnes pratiques.

Engagement

Développer et coordonner des « vitrines de régie à moindres risques » visant à faire connaître des techniques de gestion intégrée des ennemis des cultures.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
--	--	--	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- Phytodata (sols organiques)
- CIEL (sols minéraux)
- MAPAQ
- CCAE
- Producteurs maraîchers

Résumé

- Mettre en place des vitrines comparant une gestion à moindre risque à celle utilisée sur l'entreprise dans quatre cultures où les bonnes pratiques à faire connaître ont été démontrées (deux cultures en sol organique et deux cultures en sol minéral).
- Organiser des journées de démonstration des vitrines.
- Diffuser les résultats aux producteurs qui n'ont pas participé aux vitrines à l'occasion d'activités de transfert.

Résultats visés pour cet engagement

- Vitrines dans au moins 12 entreprises maraîchères au Québec.
- Participation de 100 producteurs aux activités de démonstration.

CONSEIL DES VINS DU QUÉBEC (CVQ)

Engagement

Faire connaître aux vignerons québécois les meilleures pratiques en gestion intégrée des ennemis des cultures dans les vignobles.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.



Améliorer la santé et la conservation des sols.

Améliorer la gestion des matières fertilisantes.

Optimiser la gestion de l'eau.

Améliorer la biodiversité.

Partenaires potentiels

- Association des vignerons d'autres provinces
- Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM)
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Agronomes
- Universités McGill et Laval

Résumé

- Organiser une semaine thématique pour faire connaître les meilleures pratiques en gestion intégrée des ennemis des cultures dans les vignobles. Exemples d'activités et de communications : webinaires, capsules vidéo, transfert de résultats de recherche, etc.
- Diffuser les résultats des différentes études en cours dans les centres de recherche (tels que le CRAM et les universités) et organiser des ateliers de discussion sur le sujet. De même, des vignerons ayant une expérience pertinente dans la culture sans pesticides de synthèse viendront parler de leur vécu. Finalement, des agronomes animeront des panels de discussion sur les applications possibles dans les vignobles québécois. Ces présentations seront filmées et mises à la disposition des vignerons.

Résultat visé pour cet engagement

- Favoriser l'adoption des pratiques de lutte intégrée dans les vignobles, et réduire, d'ici l'année 2025, l'utilisation des pesticides de 20 %.

Engagement

Offrir aux vignerons un soutien pour le choix et l'utilisation des meilleures solutions mécaniques de désherbage.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- CRAM
- Agronomes
- Distributeurs et fournisseurs

Résumé

- Mettre en place un programme d'échange et de mentorat entre vignerons afin de développer rapidement les compétences et les habiletés, et accélérer ainsi la réduction de l'utilisation des herbicides et l'amélioration de la qualité des sols.

Résultat visé pour cet engagement

- Réduire de 25 % l'utilisation des herbicides dans les vignobles.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES PLANTES FOURRAGÈRES (CQPF)

Engagement

Introduire des cultures fourragères dans les rotations avec les grains, plus particulièrement le maïs, et dans des bandes riveraines élargies afin d'augmenter, globalement, les superficies de cultures fourragères (foin de commerce) dans les différentes régions propices à ces cultures.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
---	--	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- Réseau végétal du Québec
- Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec
- Producteurs de grains du Québec
- Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ)
- CCAE

Résumé

- Dès l'année 2022, établir des ententes entre des producteurs de foin de commerce et des producteurs de grains, plus particulièrement le maïs, afin d'introduire des cultures fourragères dans les rotations sur les terres en propriété ou au moyen d'un échange temporaire de terres.
- Démontrer les avantages économiques de telles rotations.
- Aménager de nouvelles prairies, si possible dès l'automne 2022 sinon au printemps 2023 et 2024, dans les champs où l'on cultive principalement du maïs (terres en propriété).
- Semer du maïs dans les prairies en échange de terres en 2023 et 2024 (ou même en 2022 si des ententes sont signées).
- Dès l'année 2022, repérer des bandes riveraines déjà ensemencées avec des espèces fourragères et délimiter des superficies pour faire des gestions de coupes différenciées (nombre, hauteur et date) afin d'améliorer la biodiversité.
- En 2023 et 2024, ensemencer de nouvelles superficies de bandes riveraines en utilisant différents mélanges de plantes fourragères et en appliquant des gestions de coupes appropriées.

Résultats visés pour cet engagement

Dès l'année 2022 :

- Recruter de nouvelles entreprises chaque année (25 au final avec en moyenne une augmentation des superficies de prairies de 10 %);
- Recruter 2 ou 3 producteurs avec des bandes riveraines de plantes fourragères;
- Élargir et gérer les bandes riveraines dans 10 entreprises d'ici l'année 2024;
- Lors des journées à foin du CQPF (de 100 à 200 participants), présenter des résultats en 2023 et 2024, et prévoir la journée de 2024 dans une entreprise participant à l'engagement.

Engagement

Favoriser l'augmentation du nombre d'entreprises agricoles membres de la Coop Agrobio* dont 75 % des superficies cultivées sont couvertes de cultures ou de résidus de cultures en hiver.

* La Coop Agrobio compte 110 membres qui cultivent environ 23 000 hectares de terre.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
Partenaires potentiels - CETAB+ - Club Bio+			Résumé - Mettre en place un réseau de fermes témoins dont 75 % des superficies cultivées bénéficient d'une couverture hivernale. - Répertorier et présenter les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif. - Réaliser des vidéos sur les engrais verts hivernaux et la gestion des résidus de cultures adaptés aux grandes cultures biologiques (mais aussi applicables aux cultures traditionnelles).	

Résultats visés pour cet engagement

- Mise en place d'un réseau de six fermes témoins, soit une par région dans six régions de la province.
- D'ici l'année 2025, augmentation de 15 du nombre de membres de la Coop Agrobio dont 75 % des superficies cultivées sont couvertes en hiver.

Engagement

Favoriser l'augmentation des superficies agricoles aménagées qui favorisent la biodiversité chez les membres de la Coop Agrobio*.

* La Coop Agrobio compte 110 membres qui cultivent environ 23 000 hectares de terre.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
				

Partenaires potentiels

- CETAB+
- Club Bio+

Résumé

- Créer un réseau de fermes témoins permettant de présenter divers exemples d'aménagements favorables à la biodiversité, leurs avantages et inconvénients ainsi que les façons de les mettre en place.
- Réaliser des vidéos sur les aménagements favorables à la biodiversité adaptés aux grandes cultures biologiques (mais aussi applicables aux cultures traditionnelles).

Résultats visés pour cet engagement

- Mise en place d'un réseau de six fermes témoins, une par région dans six régions de la province.
- Augmentation de 15 % des superficies favorables à la biodiversité chez les membres de la Coop Agrobio d'ici l'année 2025.

COOPÉRATIVE POUR L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ ÉCOLOGIQUE (CAPE)

Engagement

Sensibiliser les membres de la CAPE et l'ensemble des fermes maraîchères et leur démontrer ce qu'il est possible de faire pour que 75 % de leurs superficies cultivées soient couvertes de cultures ou de résidus de cultures en hiver.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
Partenaires potentiels - CETAB+ - Équiterre - Association des producteurs maraîchers du Québec			Résumé - Mettre en place un réseau de fermes maraîchères témoins qui ont déjà atteint l'objectif de 75 % de couverture hivernale. - Rendre disponible un guide sur les engrais verts hivernaux adapté au contexte maraîcher québécois. - Offrir une formation et un atelier sur la planification des engrais verts et des cultures de couverture en maraîchage à l'occasion du Rendez-vous automnal de la CAPE en 2022. - Monter et diffuser des capsules vidéo qui permettront au grand public de reconnaître les efforts des fermes maraîchères et leurs retombées.	

Résultats visés pour cet engagement

- Réseau de 10 fermes témoins dans cinq régions de la province.
- Participation de 40 fermes à l'atelier du Rendez-vous automnal.
- 400 visionnements de capsules vidéo.

LES CÉRÉALIERS DU QUÉBEC (CQ)

Engagement

Promouvoir l'agriculture raisonnée* auprès des producteurs membres des CQ et des autres producteurs du réseau et accroître son développement.

* Les blés d'Agriculture Raisonnée™ permettent aux agriculteurs d'amorcer une transition vers une agriculture environnementale responsable. Le programme soutient la transition d'une gestion traditionnelle vers le biologique.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	--	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaire potentiel

- Les Moulins de Soulanges**

** L'entreprise a signé des contrats d'agriculture raisonnée pour son approvisionnement en blé pour quelque 10 000 à 11 000 hectares par année (moyenne d'environ 200-250 producteurs par année, membres ou non des CQ).

Résumé

- Augmenter la participation des membres des CQ en faisant la promotion de l'agriculture raisonnée et en démontrant ses avantages économiques et agronomiques.
- Faire le suivi des retombées (incluant le volet technico-économique) auprès des producteurs par l'entremise de l'équipe d'agronomes de deuxième ligne.

Résultats visés pour cet engagement

Au cours des trois prochaines années :

- Augmenter de 10 % le nombre de contrats d'agriculture raisonnée entre les producteurs membres des CQ et les Moulins de Soulanges;
- Augmenter de 10 % la superficie de blé cultivée chez les membres des CQ ayant conclu des contrats d'agriculture raisonnée avec les Moulins de Soulanges.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Engagement

Améliorer la valorisation du lisier de porc au champ par la réalisation d'activités de transfert, de formation et d'accompagnement pour les entreprises porcines québécoises.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes. 	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
---	--	---	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- Conseillers en agroenvironnement (clubs-conseils, fédérations régionales de l'UPA, etc.)
- Experts dans les meilleures pratiques et les meilleurs équipements d'épandage du lisier, de la fertilisation des cultures avec du lisier de porc, de la compaction, de la santé et de la conservation des sols (IRDA, MAPAQ, agronomes, etc.)
- Groupes régionaux des Éleveurs de porcs
- Fédérations régionales de l'UPA
- VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles
- Coordination services-conseils
- Réseaux d'élevage
- Équipementiers

Résumé

- Augmenter la disponibilité des nutriments du lisier et leur prélèvement par les cultures afin de réduire les pertes de phosphore et d'azote dans l'environnement, de limiter les apports en matières fertilisantes et d'améliorer la santé et la conservation des sols.
- Développer une formule attractive d'activités et d'outils (formations, démonstrations, groupes de codéveloppement, webinaires, capsules web, vitrines de transfert, etc.) sur les meilleures pratiques d'épandage, les nouvelles technologies disponibles, l'incorporation du lisier, la diminution de la compaction du sol lors des épandages, etc.

Résultat visé pour cet engagement

- Au moins 350 entreprises porcines avec des cultures auront participé à au moins une activité.

LES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC (PBQ)

Engagement

Former et accompagner les producteurs de bovins sur les pratiques à mettre en place à la ferme pour favoriser un habitat propice à la faune, notamment les oiseaux champêtres et les pollinisateurs, et pour améliorer la biodiversité.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
---	---	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles
- CCAE
- Fédération canadienne de la faune
- Les Producteurs de lait du Québec
- MAPAQ

Résumé

- Outiller les producteurs de bovins du Québec pour qu'ils adoptent ou introduisent des pratiques de gestion de leurs superficies favorables à la faune et aux pollinisateurs afin d'améliorer la biodiversité.
- Désigner et former des producteurs et des conseillers qui contribueront à l'engagement des producteurs grâce à un processus d'apprentissage par les pairs.
- Mettre en place des vitrines de démonstration permettant de sensibiliser les citoyens aux efforts des producteurs de bovins concernant la biodiversité.

Résultats visés pour cet engagement

- Plus de 100 producteurs formés à l'aide des outils développés par les partenaires d'ici l'année 2025.
- Dix producteurs et conseillers désignés durant la première année de la mise en œuvre de l'engagement pour favoriser un apprentissage par les pairs durant les années qui suivront.
- Mise en place de trois vitrines de démonstration à partir de la deuxième année de la mise en œuvre de l'engagement.

LES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC (PBQ) — SUITE

Engagement

Optimiser la gestion des matières fertilisantes pour réduire l'apport de matières fertilisantes azotées.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes. 	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
---	---	---	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- CRAAQ, par l'entremise du comité des effluents d'élevage
- VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles
- CCAE
- Agronome expert en caractérisation des fumiers et des lisiers

Résumé

- Faire des groupes de discussion ou des activités de codéveloppement animés par un expert en caractérisation des fumiers ou des lisiers durant lesquels des producteurs de bovins et des conseillers seront appelés à découvrir ou à redécouvrir les outils disponibles pour la caractérisation des fumiers ou des lisiers, à définir les freins à la caractérisation et à discuter des avantages et des désavantages de la caractérisation comme outil pour optimiser la gestion des matières fertilisantes.

Résultat visé pour cet engagement

- Création de 6 à 10 groupes de discussion ou activités de codéveloppement dans les années de la mise en œuvre de l'engagement

LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC (PLQ)

Engagement

Former et accompagner les producteurs agricoles afin qu'ils saisissent les occasions d'intégrer des cultures de couverture (intercalaires ou post-récolte) tout au long du cycle de rotation des cultures.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
Partenaires potentiels - VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles - Lactanet - Conseil québécois des plantes fourragères			Résumé - Développer une formation adaptée aux diversités régionales. - Organiser des visites de parcelles de démonstration pour permettre aux producteurs d'intégrer des cultures de couverture tout au long de leur cycle de rotation, que ce soit des cultures intercalaires dans les régions à plus forte présence de maïs, de maïs-ensilage et de soya, ou pendant l'hiver dans les régions où les prairies, les pâturages et les céréales sont prévalentes.	
Résultat visé pour cet engagement - Avoir plus de 500 producteurs laitiers qui participent à la formation ou aux visites de parcelles de démonstration d'ici l'année 2024.				

Engagement

Former et accompagner les producteurs de lait pour augmenter les rendements des prairies afin de les encourager à cultiver des plantes fourragères pérennes sur leur ferme.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes. 	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
---	--	---	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles
- Conseil québécois des plantes fourragères
- Lactanet

Résumé

- Améliorer les rendements des prairies afin de conserver cette culture dans les rotations et d'assurer ainsi une meilleure couverture de sol, une réduction des besoins en fertilisants et une diminution des pertes par lessivage ou par ruissellement des éléments nutritifs vers les cours d'eau.
- Développer une formation sur l'optimisation de la gestion des prairies.
- Combiner les formations à des visites de parcelles de démonstration.

Résultats visés pour cet engagement

- Avoir plus de 400 producteurs laitiers qui participent à la formation ou aux visites de parcelles de démonstration d'ici l'année 2024.

Engagement

Former les producteurs agricoles sur les pratiques à mettre en place à la ferme pour favoriser davantage la biodiversité indigène du Québec.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
---	---	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- Gestrie-sol agroenvironnement
- VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles
- Les Producteurs de bovins du Québec

Résumé

- Développer une formation visant à informer les producteurs sur les pratiques à la ferme qui favorisent la biodiversité florale et faunique indigène du Québec, telles que les pollinisateurs et les oiseaux.
- Organiser des visites pour constater les aménagements effectués à la ferme.
- Inviter les citoyens à visiter les sites où des aménagements ont été mis en place pour les sensibiliser aux efforts agroenvironnementaux déployés par les producteurs agricoles du Québec.

Résultats visés pour cet engagement

- Avoir plus de 300 producteurs laitiers qui participent à la formation d'ici l'année 2025.
- Créer au moins cinq nouveaux aménagements ou agrandissements d'aménagements de biodiversité dans chacune des régions du Québec d'ici l'année 2024.

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC (PPQ)

Engagement

Réaliser une analyse technico-économique de certaines méthodes alternatives.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- IRDA
- Autres associations

Résumé

- Évaluer l'impact économique de l'utilisation des méthodes alternatives en matière de pesticides sur la rentabilité des entreprises pomicoles et sur le risque lié à la variabilité des rendements.
- Fournir des données technico-économiques sur les méthodes alternatives.

Résultat visé pour cet engagement

- Diffusion et vulgarisation des résultats des analyses technico-économique auprès de 60 à 75 % des entreprises pomicoles.

Engagement

Poursuivre le projet des vitrines dans le secteur de la pomme et nouer une alliance avec d'autres productions (même site).

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
Partenaires potentiels - IRDA - CIEL - Association des producteurs de fraises et framboises du Québec - Conseil des vins du Québec			Résumé - Poursuivre le projet des vitrines de démonstration régionales. Mettre à profit les dernières techniques de production fruitière intégrée qui permettent de réduire les risques associés à l'usage des pesticides, dans le but d'accroître l'adoption et l'utilisation de ces techniques.	
Résultat visé pour cet engagement - Participation de 60 à 75 % des entreprises pomicoles aux activités des vitrines.				

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC (PPQ) — SUITE

Engagement

Réviser le programme de production fruitière intégrée et en faire la promotion auprès des producteurs.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaire potentiel

- IRDA

Résumé

- Réviser le cahier des charges de la production fruitière intégrée (dernière mise à jour en décembre 2013).
<https://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2018/01/Cahier-de-charge-Version-FINALE-3.5.pdf>
- Faire la promotion du cahier des charges et du guide sur la production fruitière intégrée auprès des conseillers et des producteurs.

Résultat visé pour cet engagement

- Diffusion et vulgarisation du nouveau guide PFI auprès de 60 à 75 % des producteurs de pommes du Québec.

LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC (PPTQ)

Engagement

Offrir aux entreprises de pommes de terre un cadre de référence pour l'adoption de pratiques écoresponsables leur permettant de s'améliorer et de se positionner sur les marchés.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes. 	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
--	--	---	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- Groupe Agéco
- IRDA
- Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec
- CIEL
- Producteurs
- CCAE
- MAPAQ

Résumé

- Répertorier les pratiques agroenvironnementales de la filière « pomme de terre » et considérer tous les aspects d'un système agricole durable en intégrant un volet sur la gestion des eaux de lavage et les prélèvements d'eau.
- En complémentarité avec les outils existants (PAA, FSA, PSA, etc.)¹, établir, évaluer et transférer un cadre de référence adapté aux entreprises de pommes de terre du Québec pour mesurer leur performance agroenvironnementale.
- Développer des indicateurs de suivi, des outils de mesure des performances propres au secteur ainsi que des outils et des guides pour appuyer l'adoption de bonnes pratiques.

Résultats visés pour cet engagement

- Établir un cadre de référence pour l'adoption de pratiques agroenvironnementales avec 30 entreprises.
- Transférer le cadre de référence et les outils développés aux conseillers à au moins 70 producteurs membres des Producteurs de pommes de terre du Québec.

1. Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA), Farm Sustainability Assessment (FSA) et Potato Sustainability Alliance (PSA).

LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUÉBEC (PPTQ) — SUITE

Engagement

Accompagner les producteurs et leurs conseillers par la bonification et la poursuite des vitrines de gestion à moindres risques basée sur la gestion intégrée des ennemis de cultures (GIEC) et organiser des activités de démonstration et de formation.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	--	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- CIEL
- CCAE
- Producteurs
- MAPAQ

Résumé

- Bonifier, dès l'année 2022, les vitrines de gestion à moindres risques par l'accompagnement d'un plus large groupe chaque année et intégrer un volet sur la rotation des cultures.
- Poursuivre la collaboration jusqu'en 2024 pour soutenir les entreprises de pommes de terre dans l'adoption des pratiques culturales à moindres risques.
- Offrir un service de deuxième ligne pour la mise en place de stratégies ayant déjà démontré leur efficacité afin de diminuer l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement sur les entreprises.
- Organiser chaque année des activités de diffusion et de transfert pour rejoindre l'ensemble des conseillers et des producteurs de pommes de terre de manière à favoriser une plus grande adoption de la gestion à moindres risques.

Résultats visés pour cet engagement

- Dès l'année 2022, coordonner l'accompagnement de conseillers qui travaillent auprès d'une quinzaine d'entreprises par année pour l'adoption de la gestion à moindres risques liés aux pesticides.
- Réduire d'au moins 35 % les IRE et les IRS chez les entreprises participantes.
- Informer au moins 150 entreprises membres des Producteurs de pommes de terre du Québec et leurs conseillers sur les possibilités et les avantages d'adopter une GIEC.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU QUÉBEC (POIQ)

Engagement

Soutenir l'amélioration de la biodiversité sur les sites d'élevage d'oiseaux reproducteurs et de production d'œufs d'incubation par la mise à la disposition des membres d'une expertise adaptée dans ce domaine et par l'aménagement de haies brise-vent favorables à la présence d'espèces auxiliaires bénéfiques.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
---	---	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- Les Couvoiriers du Québec inc.
- Couvoir Scott Ltée.
- CERFO (Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc.)
- Écosphère – Expert-conseil en environnement
- Arbres Canada
- Groupe interdisciplinaire de recherche en agroforesterie (GIRAF) de l'Université Laval
- Les Aménagements Fauniques et Forestiers Montérégiens

Résumé

- Adapter l'expertise existante avec l'appui de différents partenaires de façon à rendre disponibles un ou des modèles de haies brise-vent favorables à la biodiversité et adaptés aux sites d'élevage d'oiseaux reproducteurs et de production d'œufs d'incubation et à communiquer le résultat de ce travail aux membres et aux partenaires.
- Déterminer les sites les plus prometteurs, aménager de telles haies brise-vent et accompagner tous les producteurs et toutes les productrices qui souhaitent en faire l'aménagement (formation, soutien pour la préparation des devis, guichet d'information sur l'obtention de subventions pour l'achat des arbres, du matériel et des infrastructures pour les espèces auxiliaires, accompagnement en vue de la réalisation des travaux, etc.).
- Concevoir un guide d'implantation à l'intention des membres qui assurera la poursuite des efforts d'amélioration de la biodiversité sur leurs sites au-delà de l'année 2025.

Résultats visés pour cet engagement

D'ici l'année 2025 :

- Planter de nouvelles haies brise-vent favorables à la biodiversité autour des bâtiments de production et des infrastructures ou habitats aménagés pour les espèces auxiliaires sur un minimum de 20 sites d'élevage ou de production d'œufs d'incubation;
- Tripler, à l'échelle provinciale, les superficies agricoles sur les sites des membres où des haies brise-vent favorables à la biodiversité sont aménagées.

LES PRODUCTEURS EN SERRE DU QUÉBEC (PSQ)

Engagement

Réduire l'exposition des producteurs serricoles (fruits, légumes, plantes et fleurs) aux pesticides en optimisant les pratiques visant l'utilisation des auxiliaires de lutte et en favorisant la promotion de la lutte intégrée.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- CRAM et réseau des serres sentinelles
- Climax conseils
- Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO)
- Université Laval
- Université McGill

Résumé

- En santé et sécurité au travail, réduire les risques par l'élimination du danger à la source. Dans le cas des pesticides, l'élimination à la source doit se faire par l'utilisation de solutions de rechange ou par le contrôle biologique.
- Utiliser les auxiliaires de lutte en serre pour contrôler divers ravageurs, autant dans les productions légumières que les productions ornementales.
- Préciser certains aspects de l'utilisation optimale des agents de lutte dans le cadre d'un programme de lutte intégrée et en diffuser les résultats à l'aide de différentes méthodes (serres sentinelles, bulletin, Info-serre, etc.) afin de promouvoir l'adoption des auxiliaires de lutte comme méthode principale pour contrôler les ravageurs.

Résultat visé pour cet engagement

- Réduire de 40 % l'utilisation des pesticides chez 200 producteurs en serre, 100 producteurs dans le secteur ornemental et 100 producteurs de fruits et légumes.

PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC (PGQ)

Engagement

Mettre en place un réseau provincial de vitrines pour démontrer les pratiques visant la diminution des risques et de l'usage des pesticides dans le secteur des grains.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- Producteurs de grains
- CCAE
- MAPAQ
- Centre de recherche sur les grains (CÉROM)
- Universités
- Groupe de concertation du secteur des grains du Québec
- CRAAQ
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- ARLA (Santé Canada)

Liste non définitive. D'autres partenaires pourraient s'ajouter en fonction de la nature de la mise en œuvre.

Résumé

- Mettre en place un réseau de vitrines permettant de reconnaître et de vulgariser les pratiques pour réduire le risque et l'usage des pesticides dans des fermes considérées comme des leaders.
- Dresser un portrait des produits utilisés dans les fermes vitrines en y incluant des scénarios de modifications des pratiques pouvant réduire le risque, etc.
- Promouvoir, notamment par l'organisation de journées de démonstration, des aménagements, des structures et/ou des modifications de la machinerie qui réduisent les risques chez des producteurs « ambassadeurs ».
- Bâtir des plans d'action pour corriger les lacunes dans les pratiques les plus courantes liées à l'utilisation des produits phytosanitaires dans le secteur des grains afin de réduire les risques pour la santé humaine.
- Organiser des ateliers de démonstration et d'échanges entre les producteurs et avec les acteurs du milieu sur les résultats découlant des activités mises en place à la suite de l'engagement.
- Dresser un portrait des contraintes pour diminuer les risques des pesticides et élaborer des pistes de solution.

Résultats visés pour cet engagement

- Transférer les bonnes pratiques en sensibilisant au moins 350 fermes par année (25 producteurs par vitrine par syndicat).
- Faire baisser l'un des indices de risque de 10 %, en fonction des pratiques agronomiques de la ferme vitrine.
- Promouvoir l'adoption d'une approche basée sur un plan d'intervention phytosanitaire intégrée en considérant la priorité de réduire le risque (indices de risque); 100 producteurs par année.
- Augmenter de 10 % le nombre de producteurs participant aux projets en cours sur le dépistage des mauvaises herbes résistantes.
- Effectuer au moins 100 aménagements, structures et/ou modifications technologiques par an.
- Sensibiliser 1 000 personnes (producteurs, acteurs du milieu, etc.) par an sur les risques d'exposition aux pesticides.

PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC (PGQ) — SUITE

Engagement

Établir un réseau de démonstration de la fertilisation azotée dans les cultures de maïs et les cultures commerciales qui nécessitent des quantités relativement importantes d'azote et qui sont implantées dans les régions dites « périphériques » (blé et/ou orge).

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
				

Partenaires potentiels

- CÉROM
- IRDA
- CCAE
- MAPAQ
- Université McGill et autres
- AAC
- Réseau végétal Québec
- Groupe de concertation du secteur des grains du Québec
- CRAAQ

Liste non définitive. D'autres partenaires pourraient s'ajouter en fonction de la nature de la mise en œuvre.

Résumé

- Bonifier le Réseau sentinelle azote actuel dans le secteur du maïs (depuis quatre ans) en augmentant le nombre de sites de production de maïs, et étendre ce réseau à des fermes dans d'autres régions.
- Calculer les quantités d'azote qui ont été réduites dans les sites du réseau.
- Promouvoir les différentes techniques et pratiques permettant d'optimiser l'utilisation de l'azote et l'effet résiduel des engrais de ferme.
- Mettre en valeur le potentiel d'un sol en santé à fournir des nitrates aux cultures et l'effet résiduel des engrais de ferme. Ces deux sources permettent de réduire la quantité d'engrais azotés de synthèse utilisée.
- Adopter le principe des 4B : des sites serviront de sites de démonstration du principe des 4B : bonne dose, bonne source, bon endroit et bon moment d'application.
- Familiariser les producteurs et leurs conseillers au principe des 4B et leur offrir de la formation à ce sujet.
- Démontrer et vulgariser l'utilité et la contribution des cultures de couverture et des cultures intercalaires en ce qui a trait à l'apport de fertilisants et à la réduction des pesticides pour les cultures principales (intégrer le site dans le réseau de vitrines existant).

Résultats visés pour cet engagement

- Réduire de 10 % l'apport en azote chez le tiers des producteurs du réseau.
- Augmenter le nombre d'agronomes et de producteurs formés sur le principe des 4B (formation de 150 conseillers et producteurs par an au sujet du principe des 4B).
- Promouvoir l'utilisation des cultures de couverture et des cultures intercalaires : adoption de ces pratiques par au moins 200 producteurs par an.

PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC (PGQ) — SUITE

Engagement

Contribuer à l'augmentation de la teneur en matière organique du sol.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes. 	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
---	--	---	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- CCAE
- AAC
- MAPAQ
- Groupe de concertation du secteur des grains du Québec
- CÉROM
- IRDA
- Laboratoires d'analyse du sol
- Réseau végétal Québec
- CRAAQ

Liste non définitive. D'autres partenaires pourraient s'ajouter en fonction de la nature de la mise en œuvre.

Résumé

- Utiliser des sites chez des producteurs qui ont documenté durant plusieurs années les changements observés sur la santé des sols et le contenu en matière organique après un changement de pratiques.
- Organiser des activités de vulgarisation et de démonstration au CÉROM et dans ses fermes pour fournir des renseignements sur les meilleures pratiques à adopter.
- Mettre à contribution les « parcelles de longue durée » au CÉROM et dans les autres établissements de recherche ou de transfert technologique pour comparer l'effet des différentes pratiques culturales utilisées dans ces parcelles.
- Mettre en place un réseau de fermes qui reçoivent des biosolides sur une base régulière : utiliser les données et constats historiques de ces fermes pour en faire la promotion.

Résultats visés pour cet engagement

- Promouvoir les changements de pratiques auprès des producteurs (au moins 200 producteurs par an).
- Calculer la baisse du niveau de gaz à effet de serre et de fertilisants à la suite de l'augmentation de la matière organique dans 50 % des fermes participantes.
- Organiser des rencontres d'échange avec des chercheurs pour au moins 200 producteurs par année.
- Promouvoir une meilleure gestion des résidus des cultures et des amendements organiques provenant du recyclage d'autres secteurs dans 50 % des fermes participantes.

PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC (PLTQ)

Engagement

Créer des cellules de mentorat facilitant le transfert des connaissances et des acquis, en lien avec les objectifs de réduire l'usage des pesticides, d'améliorer la santé et la conservation des sols et d'optimiser la gestion de l'eau.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
--	--	--	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- Bonduelle
- CCAE
- Centres de recherche : CETAB+, IRDA, CRAM, AAC et CÉROM

Résumé

- Faire de l'accompagnement et des démonstrations (groupe de mentors et de mentorés) grâce à des exemples concrets comme la réduction de la compaction.
- Promouvoir des techniques utilisées et valorisées par les mentors (producteurs d'expérience) concernant la santé des sols et les engrais verts, la gestion de l'eau, la réduction des pesticides et le développement d'outils.
- Développer des outils pour offrir de l'accompagnement et faciliter le transfert d'information entre les mentors et les mentorés.
- Assurer la coordination de la cellule de mentorat et des activités pour sensibiliser et mobiliser un maximum de producteurs afin de les amener à changer leurs pratiques dans le but d'atteindre les trois objectifs définis.
- Documenter les gains économiques et la valeur monétaire de chacune des techniques retenues pour favoriser leur utilisation et réduire les craintes et contraintes qui freinent cette dernière.

Résultats visés pour cet engagement

- Dès l'année 2022, amorcer la coordination des cellules de mentorat dans une dizaine de fermes pouvant servir d'exemples.
- Accompagner huit entreprises mentors pour faciliter le transfert d'information à des fermes mentorées au moyen de conférences ou d'outils web.
- Inciter au moins 25 entreprises mentorées à adopter des pratiques de réduction du travail du sol et à implanter le semis direct.
- Sensibiliser au moins 25 entreprises mentorées à l'importance d'adopter des techniques de protection des sols tels les couverts végétaux.
- Sélectionner trois entreprises parmi les entreprises mentors et mettre en valeur leurs techniques de production en lien avec les trois objectifs.

Engagement

Aider les producteurs de légumes de transformation à réduire l'usage des pesticides, à améliorer la santé et la conservation des sols et à optimiser la gestion de l'eau au moyen d'un réseau de vitrines qui mettra en valeur les essais et les techniques réputées pour leur efficacité.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
--	--	--	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- Bonduelle
- CCAE
- Centres de recherche : CETAB+, IRDA, CRAM, AAC et CÉROM

Résumé

- Par la mise en place de vitrines technologiques dans des fermes, permettre l'aménagement de parcelles qui visent à démontrer des techniques et des pratiques qui se sont révélées efficaces, ici ou ailleurs, ainsi qu'à les faire connaître et à accroître leur utilisation par les producteurs du secteur.
- Organiser des journées de démonstration et des cliniques de formation pour accélérer le transfert d'information et l'adoption de ces nouvelles pratiques.

Résultats visés pour cet engagement

- Dès l'année 2022, amorcer la coordination de trois vitrines technologiques liées aux trois objectifs ciblés
- Favoriser l'utilisation d'engrais verts et de cultures de couverture sur 10 % des superficies de légumes de transformation.
- Diminuer l'usage des pesticides et les remplacer par des biopesticides sur 10 % des superficies de légumes de transformation.
- Augmenter le recours au désherbage mécanique dans 15 % des entreprises.
- Accompagner et outiller de 15 à 20 % des fermes qui irriguent pour l'adoption d'outils d'aide à la décision menant à une meilleure utilisation de l'eau, y compris les outils de bilan hydrique et les tensiomètres.

Engagement

Sensibiliser les producteurs en horticulture ornementale à l'importance d'accroître la biodiversité et d'améliorer la végétalisation de leurs bandes riveraines en utilisant les espèces et les techniques recommandées.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
---	---	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- Association québécoise des producteurs en pépinière
- Association des producteurs de gazon en plaques Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec
- Les Producteurs en serre du Québec
- Association des paysagistes professionnels du Québec
- Union des producteurs agricoles du Québec
- IQDHO
- CCAE
- MELCC
- MAPAQ
- Établissements d'enseignement, dont l'ITAQ
- Chaire de leadership en enseignement sur les infrastructures végétalisées
- Experts en bandes riveraines (ex. : Groupe Rousseau Lefebvre)

Résumé

- Faire une campagne de sensibilisation auprès des pépinières, des gazonnières, des producteurs d'arbres de Noël et des serres sur l'importance d'accroître la biodiversité et la végétalisation des bandes riveraines en utilisant les espèces et les techniques recommandées.
- Offrir deux formations : une aux conseillers horticoles et une autre aux producteurs.
- Créer une brigade d'experts pour soutenir les producteurs dans la production de leur plan de végétalisation. Une attestation sera délivrée pour les projets réalisés; ils seront présentés sur le site Web de Québec Vert pour valoriser les efforts et en inspirer d'autres.

Résultats visés pour cet engagement

- Nombre de producteurs visés : de 150 à 300 (de 15 à 30 % environ des producteurs en horticulture ornementale).
- Bandes riveraines végétalisées ou bonifiées : plus de 20 km (de 10 à 15 % environ des bandes riveraines du secteur).
- Nombre de producteurs formés : de 100 à 300.
- Nombre d'experts formés : plus de 10.

Engagement

Outils les producteurs dans les pépinières et les gazonnières ainsi que les producteurs d'arbres de Noël sur la récupération, la réutilisation et le traitement des eaux d'irrigation et de lessivage en champ.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
---	---	--	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- Association québécoise des producteurs en pépinière
- Association des producteurs de gazon en plaques Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec
- IQDHO
- CCAE
- Société québécoise de phytotechnologie
- Institut de recherche en biologie végétale
- Chaire de leadership en enseignement sur les infrastructures végétalisées
- MELCC
- MAPAQ

Résumé

- a)** Accroître la mise en place de solutions de captage des lixiviats.
 - > Faire une campagne de sensibilisation (infolettres, médias sociaux, deux articles dans *Québec Vert*, etc.).
 - > Offrir deux formations distinctes technico-économiques sur la récupération et le traitement de l'eau d'irrigation.
 - > Concevoir et diffuser deux fiches d'informations techniques économiques.
- b)** Accroître l'utilisation des techniques végétalisées *in situ* (par exemple, les marais filtrants).
 - > Réaliser et diffuser trois fiches techniques et un article sur le traitement des eaux de lessivage.
 - > Organiser dix ateliers-conférences pour les producteurs visés.

Résultats visés pour cet engagement

- Nombre de producteurs rejoints par la campagne de sensibilisation : 826 (a et b).
- Nombre de producteurs formés : de 75 à 125 (a) et plus de 150 (b).
- Nombre de producteurs qui adapteront leurs pratiques : de 20 à 30 (a et b).
- Superficies visées : 150 ha (a) et 250 ha (b).

Engagement

Orchestrer une campagne de sensibilisation pour promouvoir la diminution de l'usage des pesticides et accroître les connaissances des producteurs en pépinière et les producteurs d'arbres de Noël.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
Partenaires potentiels - Association québécoise des producteurs en pépinière - Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec - IQDHO - Club agroenvironnemental de l'Estrie - Université Laval (entomologie) - INSPQ			Résumé - Utiliser les différents outils de communication de Québec Vert (Expo Québec Vert [deux conférences], magazine [deux articles], info-lettres et médias sociaux) pour promouvoir la diminution de l'usage des pesticides et l'adoption de méthodes de lutte biologique dans les pépinières et la production d'arbres de Noël. - Offrir des formations ou des ateliers terrain sur l'identification des prédateurs naturels, les répercussions des différents pesticides homologués, leur efficacité et leurs effets sur ces prédateurs ainsi que leurs risques (IRE, IRS).	
Résultats visés pour cet engagement - Réduction de 20 % de l'utilisation des pesticides chez les producteurs ciblés. - Réduction de 20 % des risques pour la santé et l'environnement chez les producteurs ciblés. - Nombre de producteurs rejoints par la campagne de sensibilisation : 761. - Nombre de producteurs formés : plus de 150. - Nombre de producteurs qui vont adapter leurs pratiques : plus de 50.				

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE GRAINS BIOLOGIQUES DU QUÉBEC (SPGBQ)

Engagement

Accroître l'adoption de pratiques innovantes visant à assurer une couverture hivernale des sols chez les producteurs et productrices de grains biologiques.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
Partenaires potentiels - CETAB+ - Producteurs de grains du Québec - Coop Agrobio du Québec			Résumé - Répertorier, documenter et diffuser les essais effectués par les entreprises individuelles les plus avant-gardistes en matière de travail réduit du sol en gestion biologique afin de concrétiser les résultats de ces essais en pratiques courantes officiellement reconnues comme efficaces pour améliorer la santé des sols. Cette démarche permettra également d'estimer le pourcentage d'entreprises qui adoptent de telles pratiques à l'heure actuelle. Cet engagement aura des retombées positives sur l'ensemble des entreprises agricoles du secteur des grains, peu importe le type de gestion.	
Résultat visé pour cet engagement - À l'horizon de l'année 2025, au moins 60 % des 600 entreprises en production biologique adopteront les pratiques reconnues comme les plus bénéfiques pour la santé et la conservation des sols.				

Engagement

Offrir de la formation et faire de la promotion au sujet de la gestion de l'écoulement de l'eau de surface jusqu'au lit des cours d'eau.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
Partenaire potentiel - IRDA			Résumé - Former des producteurs et des productrices agricoles concernant les détails relatifs aux différents facteurs influents sur l'écoulement des eaux de surface. - Développer de meilleurs outils de vulgarisation pour la promotion d'une gestion optimale de l'eau en milieu agricole afin de contribuer à réduire les quantités d'eau écoulee dans les cours d'eau, à réduire les charges de phosphore associées et à améliorer l'indice de santé des cours d'eau.	

Résultat visé pour cet engagement

- Participation de 200 producteurs et productrices agricoles à la formation et atteinte d'un plus grand nombre encore grâce à l'effort de promotion et de vulgarisation d'ici l'année 2025.

Engagement

Mettre en place un service-conseil de deuxième ligne pour la planification d'aménagements favorisant la biodiversité à la ferme.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
---	---	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles
- CETAB+
- Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec
- Les Producteurs de grains du Québec
- Autres groupes de producteurs

Résumé

- Miser sur les échanges entre les producteurs et productrices agricoles et leurs conseillers ou conseillères pour définir et développer un service-conseil de deuxième ligne offert par les conseillers qui effectuent déjà des suivis en lien avec la biodiversité dans les entreprises agricoles.
- Offrir un service-conseil de deuxième ligne adapté aux besoins des entreprises, afin que les conseillers puissent les accompagner dans la planification et le design d'aménagements favorisant la biodiversité (plantation de bandes riveraines et de haies brise-vent diversifiées, enrichies d'espèces multiples et embellies de nichoirs pour les oiseaux, etc.).

Résultats visés pour cet engagement

- Accompagnement de 20 conseillers d'ici l'année 2025.
- Par la suite, possibilité de rejoindre 700 entreprises agricoles avec l'offre de services-conseils en matière de protection et d'amélioration de la santé des écosystèmes, peu importe le type de gestion.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAIT BIOLOGIQUE DU QUÉBEC (SPLBQ)

Engagement

Développer des outils sur les zones tampons en agriculture biologique comme moyen de réduire l'usage des pesticides et améliorer la biodiversité.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
--	---	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- CETAB+
- Les Producteurs de lait du Québec
- Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec
- Producteurs de grains du Québec

Résumé

- Développer des fiches techniques d'information et une formation permettant d'expliquer aux entreprises qui pratiquent la gestion traditionnelle ce qu'implique la gestion des zones tampons en fonction des normes biologiques canadiennes et de vulgariser l'information à ce sujet.
- Accroître les zones tampons* qui répondent aux exigences de la gestion biologique dans des entreprises traditionnelles afin de contribuer à réduire les risques des pesticides et à améliorer la biodiversité.

* L'article 5.2.2 de la norme CAN/CGSB-32.310-2020 établit l'exigence des zones tampons distinctes ou d'autres barrières physiques suffisantes pour prévenir la contamination avec des substances sous gestion biologique, notamment :

- > Les zones tampons doivent avoir au moins 8 m (26 pi, 3 po) de largeur (obligatoire);
- > Une haie ou un brise-vent végétal permanent, un brise-vent artificiel, une route permanente ou une autre barrière peuvent être aménagés en lieu et place des zones tampons.

Résultat visé pour cet engagement

- Diffuser les fiches techniques à 80 % des entreprises traditionnelles d'ici l'année 2025.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Engagement

Dans le cadre de sa stratégie agroenvironnementale globale, l'UPA souhaite contribuer à l'atteinte de trois objectifs du PAD.

- Sensibiliser les producteurs agricoles à travers le Québec et leur offrir de la formation.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
--	--	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- AGRICarrières
- Fédérations régionales de l'UPA
- Groupes affiliés à l'UPA
- Autres collaborations à venir

Résumé

- Mettre sur pied une campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques agroenvironnementales spécifiques de chacun des trois objectifs retenus.
- Concevoir une formation adaptée aux producteurs qui souhaitent entamer leur démarche agroenvironnementale. La formation visera à mettre en valeur les bonnes pratiques agroenvironnementales à privilégier, des cas concrets et des bons coups reconnus qui susciteront la réflexion et inspireront la mise en place d'actions structurantes à la ferme.
- Élaborer des documents et des outils.

Résultats visés pour cet engagement

- En misant sur les outils de diffusion internes (*Le Trait-d'Union* et la lettre aux producteurs) ainsi que les outils de diffusion publique plus large (Facebook et site Web de l'UPA), les trois campagnes de sensibilisation pourront rejoindre entre 5 000 et 8 000 producteurs agricoles.
- Après une première année consacrée au développement de contenu, il est prévu que la formation rejoigne 75 producteurs pour chaque objectif retenu durant la deuxième année, puis 100 producteurs pour chacun des objectifs retenus à la troisième année.
- Documents et outils développés (fiches d'information, matériel de formation pour les fédérations et les CCAE, etc.)

FÉDÉRATIONS DE L'UPA :

Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Les Îles et Capitale-Nationale-Côte-Nord

Engagement

Accroître la connectivité écologique et la conservation de la biodiversité déjà existante sur le territoire des quatre régions qui se distinguent par l'importance des retombées économiques générées au moyen d'activités liées à la faune, à la nature et à la biodiversité.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité. 
---	---	--	--------------------------------	---

Partenaires potentiels

- CCAE
- Organismes de bassins versants
- Conseils régionaux de l'environnement
- Municipalités régionales de comté (MRC)
- Établissements d'enseignement
- MAPAQ

Résumé

- Développer une synergie entre les acteurs du milieu et les producteurs qui démontre que l'agriculture peut cohabiter harmonieusement avec le milieu naturel et même contribuer à maintenir la biodiversité de la flore et de la faune sauvages.
- Réaliser une campagne sous le thème « Je protège mes alliés » afin de valoriser et de reconnaître les efforts des entreprises qui contribuent à la protection de la biodiversité.
- Préparer une campagne de communication (capsules vidéo, démonstrations à la ferme, témoignages par les pairs, conférences d'experts, etc.) pour valoriser les entreprises qui réaliseront des aménagements tels qu'une bande riveraine élargie, un îlot fleuri favorable aux pollinisateurs, une zone tampon pour les milieux d'intérêt (boisés, milieux humides, etc.), une haie ou un îlot boisé assurant la connectivité écologique de milieux propices à la biodiversité.

Résultats visés pour cet engagement

- 150 entreprises reconnues et valorisées par la campagne.
- 24 séances d'information-formation.
- 12 visites et démonstrations à la ferme.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA :

Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches et Estrie

Engagement

Mettre en place un réseau d'expertises et d'échanges entre producteurs biologiques et traditionnels pour faire connaître les méthodes de gestion des ennemis des cultures en agriculture biologique et sensibiliser ainsi les producteurs aux risques pour la santé et l'environnement de l'utilisation des pesticides et aux méthodes alternatives de lutte.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- CCAE
- Organismes de bassins versants
- Conseils régionaux de l'environnement

Résumé

- Mettre en place des ateliers d'échange et de discussion entre producteurs biologiques et traditionnels qui permettront de promouvoir des méthodes de culture plus respectueuses de l'environnement.
- Tenir des séances d'information-formation (utilisation du Web et des réseaux sociaux) pour faire connaître les meilleures pratiques et outils existants.
- Organiser des démonstrations à la ferme pour promouvoir les solutions de rechange aux pesticides (sarclage mécanique, cultures nettoyantes, rotations, etc.).

Résultats visés pour cet engagement

- 18 séances d'information-formation.
- 9 visites de démonstration à la ferme (1 visite dans 3 régions durant 3 ans).
- 18 ateliers de discussion (2 ateliers dans 3 régions durant 3 ans) .

FÉDÉRATIONS DE L'UPA :

Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Gaspésie-Les Îles, Capitale-Nationale-Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue

Engagement

Créer une collaboration interrégionale entre des experts en santé et conservation des sols et développer une communauté de pratique pour sensibiliser et accompagner les producteurs à l'adoption de pratiques agroenvironnementales permettant une meilleure résilience face aux changements climatiques ainsi qu'une plus grande durabilité et rentabilité économique de leur entreprise.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
---	--	--	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- CCAE
- Organismes de bassins versants
- MAPAQ

Résumé

- Compléter et partager l'expertise interrégionale pour permettre aux entreprises de mieux s'adapter aux changements climatiques et d'accroître la résilience des sols.
- Mettre en place un réseau de conseillers experts au service des producteurs qui permettra l'adoption de pratiques agroenvironnementales performantes par un plus grand nombre de producteurs.
- Encourager les producteurs à couvrir les sols de cultures ou de résidus de cultures en hiver et à augmenter le taux de matières organiques des sols.
- Mobiliser et sensibiliser les producteurs agricoles en utilisant différents moyens (diffusion des résultats de recherches et d'essais sur la conservation des sols, groupes d'échange de producteurs et de conseillers, visites de fermes et démonstrations aux champs, capsules vidéo, ateliers de formation et caravane des sols).

Résultats visés pour cet engagement

- 30 activités de partage de connaissances entre les conseillers et de formation.
- 15 visites de fermes et de démonstrations aux champs.
- 10 capsules vidéo.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : Montérégie, Centre-du-Québec et Estrie

Engagement

Assurer le transfert de connaissances sur les bonnes pratiques d'aménagement et de valorisation des coulées agricoles par la création d'outils d'information et l'organisation de visites de sites de démonstration.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité. 
---	---	--	---	---

Partenaires potentiels

- Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec
- Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec
- Agence forestière de la Montérégie
- Agence forestière des Bois-Francs
- Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
- Comité agroforesterie du CRAAQ
- CLG AGFOR
- CCAE
- Aménagistes des MRC
- MRC (municipalités)
- Organismes de bassins versants
- Eco2urb

Résumé

- Mettre en valeur, au moyen de bonnes pratiques d'aménagement, les coulées agricoles ainsi que les milieux et éléments d'intérêt écologiques (chicots, arbres isolés, étangs).
- Former les producteurs agricoles, conseillers agricoles et autres acteurs locaux sur la valorisation des zones moins propices à la mise en culture.
- Concevoir un guide, un balado et trois fiches techniques qui décrivent les options d'aménagements possibles pour les coulées agricoles.
- Organiser des visites de sites aménagés à l'intention des producteurs, des conseillers des CCAE et des responsables du monde municipal (aménagistes, inspecteurs municipaux et chargés de projets en environnement).

Résultats visés pour cet engagement

- Aménagement de trois sites de coulées agricoles favorables à la biodiversité.
- Participation de 30 personnes par visite de site aménagé.
- Diffusion des outils dans l'ensemble du réseau des CCAE, de l'UPA et du milieu municipal, et disponibilité pour consultation sur le Web ouverte à tous et sur le site du CRAAQ.

Engagement

Assurer le transfert des connaissances actuelles aux producteurs agricoles de grandes cultures sur la non-pertinence de recourir systématiquement aux semences traitées aux insecticides pour le maïs et le soya afin d'en réduire l'usage et de diminuer les risques pour la santé et l'environnement.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- Clubs-conseils en agroenvironnement du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie
- CÉROM
- Producteurs de grains
- Autres

Résumé

- Mettre en place des parcelles à la ferme pour démontrer la non-pertinence d'utiliser des semences traitées aux insecticides dans les grandes cultures. Un dépistage d'insectes du sol ravageurs des semis sera réalisé parallèlement à l'aménagement des parcelles d'essais.
- Concevoir et diffuser des outils de sensibilisation (une fiche de sensibilisation contenant les résultats des parcelles de démonstration).
- Accroître la sensibilisation et la mobilisation des producteurs agricoles pour qu'ils évitent de recourir systématiquement aux semences traitées aux insecticides en visant un grand nombre d'entreprises.

Résultats visés pour cet engagement

- Dès l'année 2022, aménagement de parcelles d'essais dans au moins 30 entreprises agricoles chaque année pour l'ensemble du territoire.
- Diminution de 75 % de l'usage systématique des semences traitées aux insecticides chez les fermes participantes (90).

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : Montérégie, Centre-du-Québec et Outaouais-Laurentides

Engagement

Assurer le transfert de connaissances entre agronomes et producteurs au moyen d'une approche participative et collaborative contribuant à améliorer la santé et la conservation des sols ainsi que la gestion de l'eau.

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
---	--	--	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- Club agroenvironnemental du bassin La Guerre (Montérégie)
- Club Agri-Action de la Montérégie inc., (Montérégie)
- Agri Conseils Maska (Montérégie)
- Groupe ProConseil (Montérégie)
- Club conseil Profiteausol
- Club des services agroenvironnementaux de l'Outaouais (Outaouais et Laurentides)
- Club Durasol Drummond inc. (Centre-du-Québec)
- Groupe Conseils Agro Bois-Francs (Centre-du-Québec)
- Club Yamasol inc. (Centre-du-Québec)
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Autres

Résumé

- Former, mobiliser et valoriser les producteurs agricoles afin de favoriser l'adoption réussie de pratiques de conservation des sols.
- Réaliser quatre capsules instructives sur les éléments techniques nécessaires à une mise en place réussie de ces pratiques. Présentées et conçues par des agronomes chevronnés et des producteurs ambassadeurs, ces capsules permettront de valoriser des pratiques réussies et de répondre aux interrogations techniques des producteurs, qui auront été déterminées au préalable à la suite d'un exercice de cocréation.
- Mettre en place des ateliers de formation propres à chacune des pratiques ciblées dans les trois régions couvertes par cet engagement et animés par les producteurs-ambassadeurs (mentors) et les agronomes.
- Développer un réseau de producteurs-ambassadeurs mentors pour accompagner et soutenir les fermes soucieuses d'adopter des pratiques de conservation des sols à la ferme en vue d'assurer une mise en place réussie et pérenne.

Résultats visés pour cet engagement

- Production d'au moins 4 capsules vidéo techniques sur différentes pratiques (semis direct, cultures intercalaires, compaction, engrais verts, etc.).
- Participation de 15 producteurs par atelier de formation sur chacun des thèmes offerts dans chacune des trois fédérations régionales.
- Développement d'un réseau de 6 à 9 producteurs-ambassadeurs au total agissant comme mentors pour les fermes soucieuses d'adopter des pratiques de conservation des sols.
- Mise en place d'au moins une des pratiques de conservation des sols sur l'ensemble des entreprises agricoles mentorées (plus de 6).

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : Lanaudière, Mauricie et Saguenay–Lac-Saint-Jean

Engagement

Faire connaître les zones les plus contributives en phosphore des cours d'eau et favoriser l'adoption de pratiques agroenvironnementales visant à diminuer les risques de ruissellement de surface, particulièrement pour les zones les plus contributives.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.
---	---	--	---	----------------------------

Partenaires potentiels

- CCAE
- Organismes de bassins versants
- MAPAQ
- IRDA
- Conseillers et agronomes en agroenvironnement du privé

Résumé

- Effectuer une campagne de sensibilisation pour :
 - > sensibiliser et former (transfert de connaissances) les producteurs et conseillers à l'utilisation d'outils (ex. : ODEP-outil de diagnostic des exportations de phosphore) pour déterminer les superficies ayant le plus d'effet sur la qualité de l'eau des cours d'eau;
 - > sensibiliser les producteurs à l'adoption de pratiques agroenvironnementales ainsi qu'à l'aménagement de structures hydroagricoles de conservation favorisant la diminution des exportations de phosphore dans les cours d'eau.
- Organiser des visites aux champs et faire des capsules vidéo avec les producteurs ayant utilisé l'outil et adopté de bonnes pratiques agroenvironnementales.

Résultats visés pour cet engagement

- Coordonner l'accompagnement de conseillers et cibler une quinzaine d'entreprises par fédération, par année, pour utiliser l'outil ODEP et pour les inciter à adopter de bonnes pratiques agroenvironnementales et/ou à aménager des structures hydroagricoles.
- Utiliser l'outil ODEP chez 15 entreprises par fédération par année.
- Après avoir fait l'analyse ODEP, adopter de bonnes pratiques agroenvironnementales et/ou aménager des structures hydroagricoles chez cinq entreprises par fédération par année.

Engagement

Sensibiliser les productrices et producteurs agricoles à l'importance de réduire l'usage et les risques des pesticides sur leurs entreprises, notamment par la mise en place d'une campagne de sensibilisation.

Objectif ciblé du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. 	Améliorer la santé et la conservation des sols.	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
--	---	--	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- CCAE
- Organismes de bassins versants
- MAPAQ
- Représentants de la coopérative
- Conseillers et agronomes privés

Résumé

- Faire une campagne de sensibilisation sur l'utilisation des outils d'aide à la décision pour l'usage des pesticides.
- Encourager les producteurs à calculer les indices de risque pour la santé et l'environnement des produits que leur entreprise emploie habituellement et les sensibiliser à l'importance d'utiliser des produits moins à risques.
- Travailler avec les conseillers pour trouver des exemples de pratiques de gestion à moindre impact adoptées par leurs membres et démontrer les avantages économiques. Ces exemples pourraient être utilisés dans les ateliers ou publiés dans des infolettres spéciales ou les médias sociaux.
- Encourager les producteurs à faire des parcelles d'essais avec des semences traitées et non traitées aux insecticides ou avec une gestion à moindre impact.

Résultats visés pour cet engagement

- Organiser cinq séances d'information, ateliers ou formations sur les outils par fédération par année.
- Aménager une parcelle d'essai pour chaque territoire de syndicat local (12) par année avec des semences traitées et non traitées aux insecticides.
- Coordonner l'accompagnement des conseillers et cibler une quinzaine d'entreprises par fédération par année pour adopter une gestion à moindres risques liés aux pesticides.
- Organiser une journée par fédération par année pour visiter les sites de démonstration avec les semences traitées et non traitées.
- Réaliser une publication commune aux trois fédérations par année sur des exemples de pratiques à moindre impact.

FÉDÉRATIONS DE L'UPA : Lanaudière, Estrie, Mauricie et Saguenay–Lac-Saint-Jean

Engagement

Effectuer une campagne de sensibilisation auprès des producteurs sur les bonnes pratiques agroenvironnementales à implanter à la ferme pour améliorer la gestion des matières fertilisantes (de synthèse et organique).

Objectifs ciblés du PAD

Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes. 	Optimiser la gestion de l'eau.	Améliorer la biodiversité.
---	--	---	--------------------------------	----------------------------

Partenaires potentiels

- CCAE
- Organismes de bassins versants
- MAPAQ
- Conseillers et agronomes en agroenvironnement du privé

Résumé

- Effectuer une campagne de sensibilisation afin de :
 - > sensibiliser les producteurs à l'importance de mieux utiliser leurs sources d'engrais organiques et minérales pour minimiser les pertes d'azote par volatilisation, ruissellement, lessivage ou dénitrification;
 - > sensibiliser les producteurs à l'importance d'utiliser des outils d'aide à la décision (test nitrate, SCAN, Rotation\$, etc.);
 - > sensibiliser les producteurs à l'importance d'améliorer la santé de leurs sols, qui a aussi un effet sur l'efficacité de l'azote.
- Mettre en place des démos de parcelles en utilisant des intrants moins connus (ex. : digestat de biométhanisation ou biochar).

Résultats visés pour cet engagement

- Coordonner l'accompagnement de conseillers et cibler une quinzaine d'entreprises par fédération par année pour l'utilisation d'outils d'aide à la décision et l'optimisation de l'utilisation des sources d'engrais organiques et minérales afin de minimiser les pertes d'azote.
- Réaliser une publication commune aux trois fédérations par année sur la gestion d'azote, les outils d'aide à la décision et la santé des sols.
- Cibler 10 entreprises par fédération par année pour utiliser l'un ou l'autre des outils d'aide à la décision (test de nitrate, SCAN, Rotation\$, etc.).
- Aménager une parcelle de démonstration par fédération par année pour l'utilisation d'autres intrants (digestat de biométhanisation ou biochar).
- Organiser une visite des parcelles de démonstration par fédération par année.

